

## FAITS ET GESTES

### • "Dans les Écrins" : améliorer l'accueil

Le programme européen Leader+ est engagé

page 2

- **Ministre en visite**
- **Cabanes d'alpages ... sur mesure !**
- **Lacs de montagne : rencontre et débats**

page 4

## Demandez le programme !

Pour ne rien manquer des rendez-vous proposés dans les secteurs du Parc national. Disponible dans les centres d'information du Parc et les offices de tourisme du territoire.



## PUITS DE SCIENCES

### • Comptages d'aigles : mobilisation générale



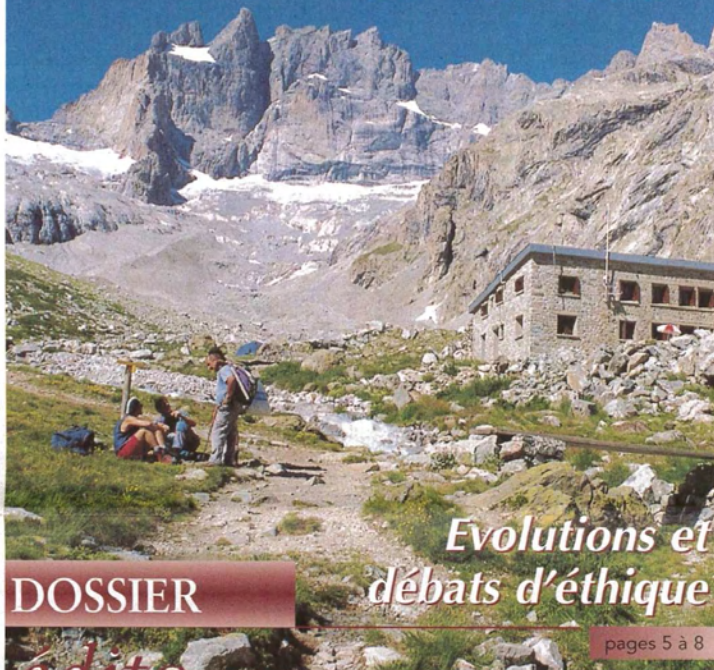
La protection porte ses fruits. Une centaine de rapaces ont été observés en une semaine dans le massif.

### • HAUTE-ROMANCHE : Campagnols envahissants

Il convient d'être prudent ! Certains traitements risquent de provoquer l'effet inverse de celui escompté...

page 9

## REFUGES DE MONTAGNE Entre "produit" et "service"



## DOSSIER

### Evolutions et débats d'éthique

pages 5 à 8

## édito

**R**efuges. Abris de montagne.

A l'origine bivouacs, abris destinés à assurer plus de sécurité sur les itinéraires de haute montagne, à les rendre plus accessibles. Réservés tout d'abord aux seuls montagnards, ils ont peu à peu conquis les touristes désireux, eux aussi, de découvrir la montagne et d'en goûter les plaisirs.

Du Glacier Blanc à l'Aigle, que de différences... et que de similitudes.

Confortable ou rustique, grand ou petit, "refuge-usine" ou "refuge-ignoré", chacun a sa personnalité.

Tous n'en restent pas moins des lieux de rencontres, humains, conviviaux, chargés d'histoire : la nôtre et celle de chacune des courses entreprises.

Ces dernières années, le rôle économique et social des refuges n'a cessé d'augmenter. Il peut influencer fortement la vie des vallées. Les refuges sont aussi un lieu culturel et d'initiation dans cet environnement fragile où nous vivons et que nous aimons tous.

À votre avis, que seraient les courses du Glacier noir avec un refuge ? Alors construire... avec discernement.

Le parc national des Écrins est un espace de montagne différent. Avec lui, mais aussi avec les associations gestionnaires, les gardiens, les guides et tous les montagnards, devons-nous laisser tous les refuges, devenir plus confortables, plus grands, plus...

Les refuges de demain restent à inventer. À vos rêves !

Rolland MARIE  
Guide de haute-montagne,  
représentant les "activités de plein air"  
au Conseil d'administration du Parc national des Écrins.

## VIENT DE PARAÎTRE

### • Une "flore" originale

Une œuvre collective avec des histoires de fleurs... et de terrain.



En librairie et dans les Maisons du Parc...

... et une vidéo !

- **Calendrier 2003**
- **Le film du bocage**
- **Promenade en Vallouise**

page 3

### • Les rendez-vous de l'été

page 10

## L'ÉCHO DES VALLÉES

• **Mouvements de personnel dans les secteurs et au siège du Parc national...**

• **Dormillouse : nouvelle passerelle et autres chantiers**



• **La chapelle de Navette et son site**

• **Combien de marmottes sur le plateau de Charnière ?**

• **Une station météo pour la réserve intégrale du Lauvitel**



L'eau des Écrins en bouteilles...

• **Art & nature au musée de Bourg d'Oisans**

pages 11 et 12



Accueil à Dormillouse, dans du bâti traditionnel.

**P**ourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Avec Leader II, déjà, le Parc national des Écrins s'était résolument engagé dans une démarche de soutien au développement des vallées. Si les résultats, pris isolément, peuvent sembler modestes, l'évaluation du programme a montré l'émergence d'une dynamique commune à tous ceux qui ont participé à un ou plusieurs des 85 projets menés à leur terme.

Les membres du Conseil d'administration du Parc ont confirmé leur intérêt pour une démarche de développement "durable" des vallées, en demandant le soutien de l'Europe à travers le programme Leader + (2002-2006). Le thème de l'accueil touristique s'est imposé comme une évidence. Les vallées du Parc attirent de plus en plus de visiteurs, venus y trouver un lieu de séjour "sain" et "reposant", dans un environnement de qualité (étude COFREMACA)... Or, s'il est maintenant reconnu que le classement du territoire en parc national est un atout, les effets attendus sur les produits et prestations touristiques ne sont pas toujours au rendez-vous, alors que "la clientèle est de plus en plus exigeante, la demande est très forte et nous ne sommes pas toujours en mesure d'y répondre" résume Christian Pichoud, président du Conseil d'administration du Parc.

Pour exemple, seuls 5% du nombre total de lits touristiques situés hors des stations sont susceptibles de répondre au niveau de qualité d'accueil et d'environnement attendu dans un parc national, à savoir un hébergement rural,



## Améliorer la qualité de l'accueil

**La candidature des Territoires Écrins au programme européen Leader + a été retenue. Il s'agit maintenant de construire ensemble le projet. Les premières rencontres thématiques ont eu lieu.**

"rustique" mais confortable... La proposition consiste donc à améliorer l'offre pour la rendre plus cohérente avec l'image de qualité que suscite le Parc national chez nos visiteurs, avec le pari de "rendre toute son autorité et sa force à l'offre pour ne pas être soumis à la tyrannie de la demande" (Jean Guibal, conservateur du patrimoine de l'Isère).

Il s'agit, par exemple, d'aider les professionnels du tourisme à se regrouper, de leur proposer des formations (commercialisation...), d'expérimenter la création et la vente de séjours de découverte naturaliste, la rénovation ou la création d'hébergement intégrant de nouveaux services... en gardant comme préoccupation majeure la valorisation des patrimoines naturels et culturels des territoires Écrins.

Qu'est-ce qui peut constituer un "plus" pour un visiteur accueilli dans les Écrins ? Quelle "touche" particulière lui fera reconnaître qu'il est bien ici... et l'incitera à revenir en octobre prochain avec des amis ? À nous (vous ?) de trouver des pistes de réponse à cette question. Leader + nous en donne les moyens. Il n'est pas question de fournir un "modèle" standardisé et applicable partout, mais bien de respecter et de valoriser les spécificités de chacune des vallées, en donnant cependant une identité commune aux structures d'accueil des Écrins.

Les gîtes, hôtels, refuges, offices de tourisme et syndicats d'initiatives, centres de vacances et musées peuvent éventuellement être concernés, rien n'a encore été décidé. En effet, jusqu'en décembre 2003, la première phase du programme permettra d'identifier clairement les besoins, les potentiels existants et les pistes à suivre. Quelques expérimentations "grandeur nature" seront ensuite menées, partiellement financées par les fonds européens. Une troisième phase permettra de changer d'échelle pour diffuser les "façons de faire" expérimentées auparavant. Un appui technique pourra alors

être apporté aux nouveaux projets (études, recherche de financements complémentaires...).

Le comité de pilotage du programme ainsi que des groupes de travail, largement ouverts au secteur privé, ont été créés au printemps, la "mécanique" est donc lancée. Les professionnels du tourisme et du bâtiment, les chambres consulaires, les associations et collectivités locales ont été invités à y participer et sont venus nombreux aux premières réunions thématiques. La réflexion va pouvoir maintenant commencer, elle débouchera rapidement sur la réalisation de diagnostics et états des lieux, préalables à des actions plus concrètes.

\* Répertoire des opérations disponible sur demande.

### Quatre axes de travail pour mieux accueillir dans les Écrins

- Aménager l'accueil touristique dans du bâti à forte valeur patrimoniale, qualifier les bâtiments contemporains et en construire de nouveaux avec une Haute Qualité Environnementale.

Contact : Yves BARET

- Améliorer l'environnement des lieux d'accueil et de séjours.

Contact : Bernard PATIN

- Donner du caractère aux aménagements intérieurs et équipements des hébergements et des lieux d'accueil.

Contact : Claude DAUTREY

- Créer et commercialiser des produits touristiques de découverte des patrimoines naturels et culturels.

Contact : Claire CALVET

Coordination générale : Annick Martinet  
E-mail : leader.ecrins@espaces-naturels.fr  
Tél. Parc national des Écrins, 04 92 40 20 10.

### Reconductions sans surprise



Christian Pichoud, président du Conseil d'administration du Parc.

Le Conseil d'administration du Parc national des Écrins, réuni le 22 mars dernier à Gap-Charance a vécu une séance d'élections... sans surprise. Les résultats s'inscrivent dans la continuité des élections de juin 2001, réalisées à la suite des élections municipales et de la démission de Patrick Ollier dont le mandat de président serait arrivé à terme en 2002.

Les candidatures présentées par l'association des maires des communes du Parc pour constituer le bureau du Conseil d'administration ont été retenues.

- **Président** : Christian Pichoud
- **1<sup>er</sup> Vice-président** : Joël Giraud
- **2<sup>ème</sup> vice-président** : Lionel Payen
- **Président de la commission permanente** élu lors de la réunion suivante de cette instance : Pierre Bouvier

#### Cinq commissions thématiques :

- aménagement : Xavier Charpe
- communication : Jean-Paul Durand
- agricole : Pierre-Yves Motte
- internationale : François Labande
- chasse en zone périphérique : Raymond Faure



## Enquête auprès des lecteurs : encouragements et propositions...

Quelques 14000 questionnaires ont été diffusés avec le journal, à ses lecteurs habituels : les habitants de la zone du Parc, les différents partenaires institutionnels de l'établissement ainsi qu'aux abonnés (environ 200 personnes).

Les 835 réponses qui ont pu être exploitées permettent d'obtenir un échantillon statistique représentatif, avec près des trois quarts des réponses provenant d'habitants de la zone du parc national dont les âges et les catégories professionnelles correspondent globalement aux caractéristiques de la population du territoire. Proportionnellement, les abonnés ont été les plus motivés par cette enquête puisque environ 60% d'entre eux y ont répondu.

**Les résultats de l'enquête de satisfaction menée auprès des lecteurs de "l'Écho des Écrins" sont encourageants pour continuer à faire vivre ce support d'information.**

**C**oncernant l'intérêt et l'accessibilité du journal, on relève un avis positif quasi-unanime (98% des réponses). Perçu comme un journal de connaissance et d'ouverture, le journal du Parc ne souffre finalement pas trop de certains de ses aspects institutionnels... considérés comme légitimes. Reste que les informations relativement "internes" (mouvement de personnel, conseil d'administration...) intéressent plutôt moins les lecteurs qui plébiscitent les articles traitant des activités scientifiques, les actions menées en

partenariat avec les communes et les petites nouvelles des vallées. Les initiatives menées pour l'accueil des visiteurs et les nouvelles publications du Parc ne sont pas non plus leurs rubriques préférées... sauf quand leur métier est lié au secteur touristique.

Perçu comme un journal simple, attractif et varié, tant dans le choix des sujets que dans la forme, il répond donc à sa vocation de diffusion "grand public". Il est lu, pour tout ou partie, assez bien utilisé et diffusé... Si des propositions ont été faites en faveur d'un format plus petit

par exemple (à étudier), 82% des lecteurs pensent que la diffusion devrait être élargie... et nombreux citent à ce propos les milieux scolaires.

Les suggestions et les remarques, généralement encourageantes, sont nombreuses : un tiers des lecteurs qui ont répondu à l'enquête en ont formulé et fait des propositions d'articles (rubrique "itinéraire", conseils "techniques", valorisation de la mémoire locale...) pour en faire un meilleur outil de lien entre les vallées et de ciment entre les montagnards.

Merci d'avoir été nombreux à prendre le temps de répondre à cette enquête. Comme convenu, les 30 plus rapides ont reçu un assortiment de dix cartes postales. Parmi les 835 questionnaires reçus avant le 15 février, 10 ont été tirés au sort par informatique (ce n'est pas très romantique mais très efficace !). Ainsi les personnes dont les noms suivent ont gagné le dernier beau livre du Parc national des Écrins, "des paysages et des hommes" : Marcel Fontaine (Bourg d'Oisans), Annick Schwarz (Grenoble), Christine Grégoire (Pisano-en-Champsaur), Dominique Rambaud (Bourg d'Oisans), Gabriel Bellet (Les Guibertres), Juliette Giraud-Sauveur (Orcières), Maud Murcia (Bourg d'Oisans), Claire Bouchet (La Motte-en-Champsaur), Marie Yver (Gap), Vincent Délie (Châteauroux-les-Alpes).

## COURRIER des lecteurs

Les trois quarts des lecteurs qui ont répondu à l'enquête souhaitent une rubrique courrier des lecteurs constructive, et seraient prêts à y participer. Or, elle existe déjà mais reste peu alimentée... Alors, allez-y !

**Habitant ou non des communes du Parc, visiteur occasionnel ou fidèle des vallées du massif, les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Vous souhaitez valoriser une initiative, formuler des remarques ou une suggestion...**

Ecrivez à :

**l'Écho des Écrins  
Domaine de Charance  
05000 Gap**

ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr

## UN LIVRE ...

### Les fleurs des Alpes vous sont contées

Une invitation à partir à la rencontre de quelque 350 fleurs dans leur milieu...

Cet ouvrage inaugure une collection de guides de terrain consacrés aux richesses naturelles des parcs nationaux de France. Il est le fruit d'un travail collectif au sein du Parc national des Écrins, d'une équipe qui rassemble agents de terrains, scientifiques, vulgarisateurs passionnés qui, pour l'occasion, se sont transformés en rédacteurs. C'est l'originalité de cet ouvrage, sa richesse également. Son pari : intéresser aux fleurs des Alpes le naturaliste amateur tout comme le simple promeneur, en donnant à chacun les éléments d'une découverte autonome sans qu'il soit nécessaire de posséder un bagage botanique. Structuré autour de neuf "fragments de paysages", ce guide très illustré s'attache à décrire chacune des espèces dans un langage simple mais surtout à la "raconter", dans ses caractéristiques biologiques, ses usages, histoires et légendes.

C'est avant tout une aventure collective qu'un garde-moniteur, Bernard Nicolle, botaniste passionné, a su animer avec humour et exigence. L'ouvrage, d'ailleurs, est tout plein de ces deux caractéristiques avec une rubrique inhabituelle intitulée "clin d'œil" qui clôt chaque présentation de plante. Quant à l'exigence, elle a été permanente dans la qualité d'écriture, l'effort de vulgarisation, l'originalité des approches, jusqu'à l'iconographie entièrement originale, soit 700 clichés réalisés par les équipes du Parc et 350 dessins créés pour l'occasion par Frédérique Fernandez.

L'ouvrage, édité à 7000 exemplaires, est diffusé partout en France et dans les réseaux



des Maisons de Parcs. Deux experts, membres du comité scientifique, Jean-Marie Gourreau et Philippe Choler, ont encadré ce projet et apporté leur conseil scientifique à cette entreprise, ainsi qu'un botaniste de renom, Philippe Jauzein et en interne, Pierre Salomez qui a rédigé la présentation des différents milieux naturels... Par delà l'intérêt d'une telle opération qui a bénéficié des aides financières des Régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes, ce travail a permis la constitution d'un ensemble documentaire, rédactionnel et iconographique de premier choix qui appelle d'autres développements.

Son lancement officiel aura lieu le 11 juillet en plein alpage d'Arsine et au refuge de l'Alpe du Villar. Une belle occasion pour tester ce guide et vos connaissances. L'enthousiasme pour cette réalisation fut tel qu'une suite sera peut être engagée qui concernera les "arbres et arbustes". Mais pour l'heure, place aux fleurs !

À la découverte des fleurs des Alpes, Parc national des Écrins - Éditions Libris - 23 €.

## ET UNE VIDÉO "DE SENTIERS EN DÉCOUVERTES" N° 5, un parfum de fleur

Des fleurs, toujours, avec la cinquième cassette vidéo de la collection "de sentiers en découvertes". L'ambition de ce film, c'est l'approche de la classification des plantes. Le sujet, compliqué et rébarbatif en diable, prend ici une simplicité soudaine qui n'est pas dépourvue d'humour.

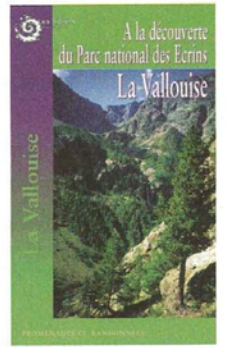
Plantes à deux, trois, quatre, cinq pétales et plus, soudés ou non, livrent ici leurs secrets efforts pour échapper à toute classification, toujours bonne pour les autres. Et puis c'est si amusant d'être un casse-tête pour scientifique quand on ne possède qu'une fragile corolle en proie à la pluie et au vent. La rigueur botanique trouve ici une équivalence heureuse avec la musique et sa métrique. Une manière de laisser à l'interprétation sa place dans cette discipline comme dans l'autre. Cette 5<sup>ème</sup> production poursuit l'effort didactique d'une collection saluée par tous et primée lors de festivals de film documentaire. Xavier Petit a réalisé ce film avec l'appui des services scientifique et communication.

"Compte et fleurette", c'est son titre, est un moyen métrage de 22 minutes. Pierre Salomez a donné les premières clés de ce monde complexe qui résiste naturellement à notre besoin d'organisation et de classement : le monde des fleurs des Alpes. En introduction, et pour garder le principe de la série, un court métrage "Sic itur" propose une réflexion sur la marche en montagne et l'ascension des sommets. L'itinéraire est une quête intérieure autant qu'un voyage vers les territoires d'altitude. Ascension, accession, le parcours est une initiation et l'érosion est intérieure jusqu'à la plénitude d'un panorama qui égrène les sommets, souvenirs et espérances mêlés.

## UN GUIDE

### Promenades et randonnées en Vallouise

La refonte de la collection des petits guides de promenades du Parc national des Écrins commence en Vallouise. Une invitation à partir à la découverte de ce secteur, dans les pas d'une garde-monitrice qui aime faire partager ses connaissances : Marie-Geneviève Nicolas a été la cheville ouvrière "de terrain" et de plume pour cet ouvrage. Trente-huit itinéraires de tous les niveaux mais accessibles au plus grand nombre sont proposés. Un illustrateur, Emanuel Daurel, en a réalisé une cartographie vivante et facile à décrypter pour le néophyte. Les promenades choisies sont aussi l'occasion d'aborder les thématiques d'une découverte du patrimoine naturel et culturel de ces vallées. Que ce soit celle, très connue de la Vallouise et les autres, plus secrètes ou cachées de Freissinières ou du Fournel... Bonnes balades !

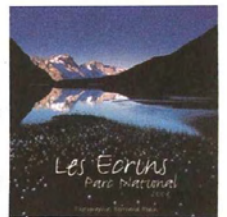


A la découverte du Parc national des Écrins, LA VALLOUISE Promenades et randonnées - 8 €

## CALENDRIER 2003

Les Éditions des Correspondances ont réunis douze magnifiques images du Parc national des Écrins, signées de Bertrand Bodin : le calendrier 2003 est disponible dès cet été dans les Maisons et centres d'information du Parc, ainsi qu'en librairie.

Il est diffusé à l'échelle internationale (Europe, Etats-Unis, Japon). En France, il annonce à sa manière l'année des 30 ans du Parc national des Écrins. 15 €



## UN LIVRE ET UNE EXPOSITION

### Alpinistes britanniques et austro-allemands

C'est le fruit du travail de deux universitaires. Michel Mestre et Michel Tailland, Maîtres de conférences (allemand et anglais) à l'Université de Toulon et du Var, animent le groupe de recherche BABEL-montagne, spécialisé dans l'étude de l'alpinisme et du mouvement alpin. À l'invitation de la commune de l'Argentière-la-Bessée, ils ont rassemblé leurs connaissances dans un livre (\*) qui permet de suivre, entre 1850 et 1914, l'évolution de l'alpinisme dans les Écrins, marquée par l'influence des alpinistes britanniques et austro-allemands.

(\*) Cette compilation (Éditions du Fournel) fait aussi l'objet d'une exposition présentée cet été à la Maison du Parc de Vallouise.



## POUR LES ENFANTS... ET LES GRANDS

### "Jamais ! disait l'aigle"

Des animaux, des histoires, des livres pour les petits, à lire par les grands. "Jamais ! disait l'aigle" est le deuxième ouvrage d'une collection pour enfants (Envol nature) conçus et édités par les Éditions de l'Envol, déjà à l'origine de la reprise des guides d'alpinisme du massif des Écrins. Tout comme le premier livre qui racontait l'histoire de "La Marmotte qui ne voulait pas siffler", "Jamais ! disait l'aigle" présente un nouvel animal un peu caractériel. C'est encore une fois Monsieur Sagault qui propose cette aventure à la fois familiale et alpestre et Jutta Ash qui la met en image dans un style tendre et juste qui répond à l'imaginaire enfantin des 6-8 ans. Diffusé partout en France nous espérons que ce livre rejoindra autant d'enfants que l'a fait le premier. Les suites envisagées portent encore sur des histoires d'animaux de montagne : Lièvre variable, Hermine, Chamois, Bouquetin et autre Tétrax-Lyre à la personnalité bien trempée. Ils devraient bientôt apporter aux plus petits leur lot de drames et de réconforts. La collection a par ailleurs l'originalité d'associer à l'histoire quelques pages d'informations naturalistes qui précisent les modes de vie et la biologie des espèces mises en scène. Fiction et informations se complètent pour la plus grande joie de nombreux jeunes lecteurs et sûrement des parents.



Sagout Jutta Ash

## Bocages de montagne...

### UN FILM, UNE EXPOSITION, UN SENTIER...

Des réseaux de haies qui structurent un paysage fortement marqué par les activités agro-pastorales : l'intérêt culturel, écologique et touristique du bocage des basses vallées du Champsaur et du Valgaudemar n'est plus à démontrer.

Au-delà des mesures prises pour favoriser son entretien, des actions sont engagées dans le cadre d'un échange transnational avec la région du Virgental, en Autriche.

L'arbre, l'herbe, l'eau et la pierre ont été "domestiqués" par l'homme. Ils sont devenus les quatre éléments constitutifs de ce bocage de montagne : la haie, la parcelle, les canaux d'irrigation, les murets et clapiers. L'organisation des activités agro-pastorales fait du bocage un milieu naturel riche et diversifié, en abritant à la fois des espaces cultivés et des habitats forestiers. L'enjeu est aujourd'hui de maintenir ce paysage en s'adaptant aux nouvelles pratiques agricoles. Les échanges avec l'Autriche ouvrent des perspectives complémentaires et des témoignages permettent d'illustrer comment on pense l'avenir du bocage, ici et là-bas.

La sensibilisation des publics est un aspect important : un film "Derrière la haie" a été réalisé (lire ci-contre) et une exposition "Les bocages de montagne" est présentée dans une ancienne grange du hameau du Villardon, à Saint-Eusèbe-en-Champsaur. L'objectif de l'exposition est de montrer comment ce paysage, doté aujourd'hui d'une forte identité visuelle, a été construit par l'homme en fonction de ses besoins au fil des siècles.

Ces actions de communication portées par le Parc national des Écrins sont complétées depuis l'automne dernier par un sentier d'interprétation, installé par la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, aux Costes pour aborder "l'agriculture dans le bocage".



Nouveauté cette année ! L'exposition sur les "bocages de montagne" est complétée par la présentation de plusieurs œuvres originales de Denis Clavreul. Le film "Derrière la haie" sera également diffusé sur le lieu de l'exposition, ouverte en juillet et août, au Villardon, commune de Saint-Eusèbe-en-Champsaur.



### Derrière la haie...

Nous voilà chez Jean et Henriette dans le Champsaur ; puis chez Sébastien et Monika à Virgen... Des aller-retour entre deux régions bocagères, en France et en Autriche et dont la particularité est d'être situées en montagne : c'est ce que propose la caméra de Xavier Petit dans un film documentaire de 26 mn, co-produit par la société Aster et le Parc national des Écrins (1).

Plus d'un an de tournage dans le Champsaur-Valgaudemar et le Virgental pour mettre en scène des morceaux de vies des différents acteurs de ce "paysage fait à la main". Que ce soit ici ou là-bas, ce sont un peu les mêmes histoires humaines, les mêmes problèmes à résoudre avec des petites parcelles et de grosses machines... et des mesures européennes "en langage de notaire" que l'on essaie de mettre en œuvre, avec du bon sens, parce que l'on souhaite conserver ce paysage culturel et les richesses biologiques qu'il recèle. L'équilibre général tient à peu de chose... "Derrière la haie" nous invite à découvrir les multiples fonctions du bocage et à porter un regard sur son devenir à travers les actions de préservation et de valorisation qui existent sur ces deux territoires, en France et en Autriche.

(1) avec l'aide de l'Union européenne (programme Leader II) et de la région PACA, et la participation du Parc national du Hohe Tauern.

Les cassettes vidéo du film sont disponibles auprès de la société Aster 155, cours Berriat - 38 028 Grenoble Cedex - tél. 04 76 70 93 65. Elles sont proposées aussi dans les Maisons du Parc national des Écrins dès cet été.

# FAITS ET GESTES

## RENCONTRE - DÉBAT... Les lacs de montagne

Partager les connaissances acquises sur le milieu naturel, c'est l'une des missions d'un parc national. La soirée-débat organisée le 27 mars dernier au Bourg d'Oisans sur la gestion des lacs de montagne a montré tout l'intérêt de ce type de rencontre thématique. A poursuivre.

Concilier la protection de l'intégrité du patrimoine naturel et les intérêts de ses usagers. Une gageure ? Sans doute, mais peut-être moins difficile à relever quand l'ensemble des interlocuteurs y sont associés.

L'avantage d'une soirée d'échanges comme celle qui a eu lieu au Bourg d'Oisans est de permettre à l'ensemble des gestionnaires et usagers de connaître les préoccupations des autres pour, on peut en tout cas l'espérer, mieux se retrouver sur les solutions et mesures de gestion à adopter.

Depuis 1992, le Parc national des Écrins a engagé une série d'études scientifiques sur une dizaine de lacs du massif, en collaboration avec des scientifiques de l'Université d'hydrobiologie de Marseille. Parmi eux, Rémi Chappaz a restitué les résultats de ces études auprès de la population et plus particulièrement des usagers des lacs de montagne, à l'occasion de cette soirée.

C'est le monde de la pêche, très attaché à la gestion halieutique des lacs de montagne, qui a orienté les débats sur le thème des alevinages. Il faut savoir que la plupart des lacs du massif (dont l'altitude oscille

entre 1500 et 2500 m) sont naturellement dépourvus de poisson. Les populations actuelles de Truites fario, d'Ombles chevalier ou de Saumons de fontaine, trois espèces spécialisées dans les milieux extrêmes que sont les lacs de montagne, sont le fruit d'alevinages pratiqués par les pêcheurs depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Dès lors, la pratique de la pêche dans ces milieux s'est développée et génère aujourd'hui une activité économique, certes modeste, mais également un atout touristique intéressant. C'est ainsi le cas au lac de la Muzelle comme l'a souligné Pierre Balme, maire de Venosc.

La présence du refuge dans ce site exceptionnel permet à quelques accompagnateurs en montagne, également guides de pêche, d'emmener des groupes à la découverte de l'écosystème particulier des lacs de montagne, en utilisant le support ludique de la pêche à la ligne.

Cependant, dans ces milieux, les poissons subissent des conditions très rigoureuses et la disponibilité en nourriture (larves, invertébrés, insectes divers...) est parfois insuffisante pour assurer une croissance



Lac de la Muzelle - C. Courbet

convenable à l'ensemble des poissons qui, comme au lac de la Muzelle, demeurent petits et efflanqués... En effet, "l'essentiel de la croissance a lieu pendant la phase de dégel du lac (soit 4 mois sur 12 seulement à la Muzelle). Les conditions sont si difficiles que seule la moitié des Ombles chevaliers se reproduisent chaque année dans ce lac situé à plus de 2000 m d'altitude" précise Rémi Chappaz, responsable des campagnes d'études.

Dans de telles conditions, continuer les alevinages apparaît peu opportun... Mais alors, faut-il rééquilibrer les populations en abaissant la taille légale de capture, ou bien introduire des "super-prédateurs" tel le vorace Omble du Canada, bien connu des pêcheurs sous le nom de Cristivomer ? A moins que la cause du "nanisme" de la population ne soit un appauvrissement génétique et que, dans ce cas, l'alternative soit le renouvellement de la souche ? C'est ce qu'a proposé M. Mombelle, le pré-

sident de l'Union des pêcheurs de Grenoble. Et ce qui n'a pas manqué de faire réagir d'autres personnes présentes telles que les représentants de l'Agence pour la valorisation des espaces naturels isérois remarquables (AVENIR) et les agents du Conseil supérieur de la pêche, effrayés par la perspective de jouer aux "apprentis sorciers". Ils ont alors rappelé que ces écosystèmes d'altitude hébergeaient bien souvent à l'origine des populations intéressantes de batraciens (tels les fameux Tritons alpestres), qui ont été détruites par les introductions de salmonidés

pour qui ils représentent des proies faciles et convoitées. Pour ces interlocuteurs, la pression trop forte des alevinages représente une artificialisation de milieux particulièrement fragiles et qu'il convient de protéger. A fortiori dans un Parc national.

Devant les interrogations et les divergences exprimées par ces débats, Lionel Payen, vétérinaire et maire du Bourg d'Oisans, incite à

Une cinquantaine de personnes, de sensibilités très diverses (pêcheurs, gestionnaires, Police de l'environnement, naturalistes, élus, agriculteurs, responsables touristiques...) ont échangé leurs points de vue autour d'une problématique complexe... qui s'est révélée passionnante.



D. Fay

la prudence en insistant sur le fait que l'homme demeure bien souvent un très mauvais régulateur des populations naturelles et que le contexte d'un Parc national mérite une gestion exemplaire.

"Les problèmes sont posés et les réflexions doivent se poursuivre pour envisager des solutions différenciées et adaptées au contexte propre à chaque lac" devait conclure le directeur du Parc, Michel Sommier, particulièrement satisfait de la qualité des débats et de la mobilisation des différents acteurs. "Il nous semble intéressant de renouveler ce type de rencontre dans lequel le Parc va au-devant des habitants pour aborder différents sujets qui les intéressent".

Une façon de diffuser les connaissances scientifiques et de mieux faire comprendre les mesures qui en découlent. Le partage d'une culture commune de la gestion d'un espace protégé.

### L'alevinage au centre des débats

### Des solutions différentes selon les lacs

## CABANES D'ALPAGE

### Propositions générales... pour du "sur mesure"

Trois cabinets d'architecture ont apporté leurs réflexions et des méthodes pour encadrer la création de cabanes pastorales au cœur du parc national des Écrins, en favorisant l'intégration du bâti dans cet espace naturel protégé et une gestion de l'alpage adaptées aux réalités d'aujourd'hui.

Pas de recette ni de réponse toute faite. Il ne s'agit pas de dire quelle sera la "cabane d'alpage type" dans le Parc national des Écrins mais bien de définir une "charte architecturale et paysagère" pour accompagner les futurs projets de construction. Trois cabinets d'architecture ont planché sur le sujet afin d'aider les responsables du Parc national à proposer un programme d'accompagnement pour ce type d'équipement. La question principale est de savoir comment construire du neuf dans un espace naturel fortement protégé et dans des conditions climatiques de haute montagne.

Le paysage est le fruit d'une activité humaine exercée dans un cadre naturel sans cesse modifié. Ainsi, les cabanes d'alpages neuves s'inscrivent dans la continuité de celles qui existent mais leur conception doit cependant prendre en compte les nouveaux modes de vie liées aux pratiques pastorales d'aujourd'hui et aux attentes de confort.

"Dès le départ, et très en amont, nous

avons créé un groupe de travail qui a ensuite été chargé de piloter l'opération" explique Yves Baret, l'architecte du Parc. Après une série de rencontres avec les partenaires concernés, y compris les représentants des bergers, un cahier des charges a été rédigé qui a servi de base à la consultation publique. Il s'appuie notamment sur la liste des contraintes à prendre compte qu'avait établi le CERPAM<sup>(1)</sup>, en terme d'architecture, d'environnement, de financements et d'utilisation... Des données traduites dans les différents projets d'architecture, au sens large. C'est à dire pour un lieu "pensé pour que l'on y habite", avec l'ensemble des composantes liées à son implantation particulière. Les propositions des maîtres d'œuvre<sup>(2)</sup> relèvent d'approches et de méthodes différentes qui, sans être tout à fait complémentaires, donnent des angles de vue originaux. La charte architecturale et paysagère sera le fruit de ces propositions. En



F. Breyse



P. Caire

Des propositions architecturales correspondant à un état d'esprit... Une référence pour concevoir chaque projet particulier, au cas par cas.



B. Naudot



F. Breyse

Contact : Yves Baret, tel. 04 92 40 20 10

(1) Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée.

(2) Les trois équipes qui ont planché sur le sujet des cabanes d'alpage : Frédéric Breyse, Philippe Caire, Bernard Naudot et Rachel Anthoine

## • VISITE MINISTÉRIELLE



des Écrins dans une politique de développement durable aux côtés des collectivités et des socioprofessionnels du territoire.

En s'appuyant sur l'exemple des actions menées en faveur du bocage du Champsaur-Valgaudemar, Yves Cochet, alors ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, a salué l'implication du Parc national

L'accueil d'un membre du gouvernement était l'occasion de démontrer concrètement au plus haut-niveau l'implication du Parc national des Écrins dans la mise en œuvre de programmes de développement sur son territoire... à travers l'exemple des actions menées autour du bocage du Champsaur-Valgaudemar. À l'invitation du président du Conseil d'administration, Christian Pichoud, le ministre de tutelle du Parc national est venu juger sur place. Yves Cochet, alors ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, a été reçu à Chauffayer le 1<sup>er</sup> février dernier. Malgré différentes manifestations revendicatives, sans lien direct avec l'objet de la rencontre, le ministre a visité dans le calme matinal, et en petit comité, le sentier d'interprétation dédié à l'agriculture dans le bocage installé aux Costes et à Saint-Eusèbe. L'occasion d'un échange concret, notamment avec le président de la Chambre d'agriculture.

De retour à la salle polyvalente, l'importance que revêt aujourd'hui l'accompagnement du Parc dans les préoccupations économiques de son territoire a été largement mis en avant. Au sein des parcs nationaux, les Écrins font souvent figure de pionnier en la matière. Pourtant, la légitimité de ses actions passera par leur prise en compte réelle dans la politique générale des parcs nationaux, dont de nouvelles orientations sont attendues pour 2003.

Une destination...

Le refuge, c'est le bout du sentier pour certains. Pour d'autres, c'est une halte bienvenue avant de poursuivre, plus loin ou plus haut.

Pour tous et depuis toujours, il peut être l'abri inespéré où l'on trouve... refuge, justement.

Ces structures d'altitude accueillent des publics de plus en plus différents dans leurs attentes et dans leur connaissance du milieu montagnard.

Si l'abri spartiate n'est plus de mise, les degrés de confort souhaités sont variables. Pour autant, dès lors que l'on considère le refuge comme une "destination", au même titre qu'un autre produit touristique, chacun doit être attentif à ce qui relève alors de la "prestation" et plus seulement du "service".

À l'abri du reste du monde, les refuges n'échappent pas aux règlements contemporains... d'autant plus difficiles à appliquer à ces altitudes.

et d'autres destinées

"Chabournéou en Valgaudemar. Trois heures du matin. Dans le silence, tout le monde se lève, plie son sac, déjeune en bâte et part. Attentif, court, diligent, le gardien du refuge distribue les gourdes pleines de thé léger, surveille les cordées qui se forment et compte machinalement les destinations. Dehors, l'ombre se pique de petites lucioles dansantes, les lampes frontales, qui précèdent et remplacent l'aube : ivre de nuit, chacun se réfugie dans sa leur personnelle et son décimètre de chemin. Tous des solitaires. Avant la veillée au refuge, n'a quitté ce monde ; dès les petites heures, chacun pénètre dans l'autre. Ce petit bâti, à l'isolement du glacier, sert de guichet, de porte, de sas, d'accès, de passage, qu'une sorte de saint-Pierre garde."

Michel Serres  
"Le contrat naturel"  
Flammarion, 1988



**DANS LES ECRINS :**  
On compte une quarantaine de structures d'hébergement d'altitude dans le massif (90 000 nuitées estivales environ), dont 29 sont situées dans la zone centrale du parc national.

Un peu moins de 40% des 800 000 randonneurs ou promeneurs qui visitent le parc national en été empruntent un itinéraire sur lequel est implanté un refuge, ce qui représente tout de même près de 300 000 personnes ! Et ils sont environ 180 000 à y entrer...



**DES SENTIERS POUR Y ACCÉDER :**  
Sur les quelque 650 km de sentiers entretenus et balisés pour favoriser la découverte du parc national des Écrins, bon nombre conduisent à des refuges. Ce travail est réalisé par les équipes du Parc en zone centrale, sauf dans les espaces domaniaux où c'est l'ONF qui intervient. A chaque printemps, il est nécessaire de remettre en état et en sécurité les chemins. Sur les 90 passerelles installées dans le parc pour franchir les cours d'eau, celles qui risquent d'être emportées par les avalanches ou les crues sont déposées avant l'hiver. Leur réinstallation ou leur remplacement ne peut pas intervenir trop tôt au risque de subir les crues du mois de juin...  
Sujet constant de débats et commentaires, l'entretien des sentiers, lui-aussi, s'intègre dans ce débat "philosophique" qui anime les milieux montagnards...

Quel est le rôle d'un refuge aujourd'hui ? Le débat est d'actualité. Et parce que ce débat touche à l'éthique de la montagne, il prend toute son acuité dans un parc national qui doit conjuguer des missions de protection du milieu... et d'accueil du public.



**LE REFUGE DE MONTAGNE**  
Il n'existe pas de typologie "officielle" mais on peut néanmoins considérer le critère d'accessibilité comme déterminant : un refuge de (moyenne ou haute) montagne, on y arrive à pieds (ou à skis !).  
Outre la fonction d'hébergement, il assure une mission de service public pour la sécurité.

Localisation	Nom du refuge	Gestionnaire	Altitude	Capacité d'accueil		Accès estival	Gardiennage		Renseignements
				Été	Hiver		printemps	été	
LA GRAVE	Evariste Chancel	privé	2506	46	46	3h15	x	x	04 76 79 92 32 gardé en hiver
	L'Aigle	CAF Briançon	3450	20	20	5h30	x	x	04 76 79 94 74
VILLAR D'ARENE	Adèle Planchard	STD	3173	64	34	5h30	x	x	04 76 79 92 14
	Le Pavé	CAF Briançon	2841	26	26	5h00	x	x	04 76 79 94 66
	L'Alpe de Villar d'Arène	CAF Briançon	2079	86	20	1h30	x	x	04 76 79 94 66
PELVOUX	Les Écrins	CAF Briançon	3170	118	40	4h30	x	x	04 92 23 46 66
	Le Glacier Blanc	CAF Briançon	2550	135	40	2h00	x	x	04 92 23 50 24
	Le Pelvoux	CAF Briançon	2704	58	20	3h30	x	x	04 92 23 39 47
	Le Sélé	CAF Briançon	2550	76	70	3h30	x	x	04 92 23 39 49
VALLOUISE	Les Bans	CAF Briançon	2076	22	30	1h30	x	x	04 92 23 39 48
	Dormillouse "L'école"	commune	1750	17	17	0h45	x	x	04 92 20 90 01
FREISSINIÈRES	Dormillouse "Les Enflous"	privé	1700	25	25	0h45	x	x	04 92 20 93 89
	Les Charançons	privé	1575	30	-	0h30	x	x	04 92 43 23 52
CHATEAUROUX	Pré de la Chaumette	CAF Gap	1810	60	20	1h30	x	x	04 92 55 95 34
CHAMPOLEON	Le Tourond	privé	1712	28	-	1h00	x	x	04 92 55 94 70 - 04 92 55 96 20
	Vallonpièrre	CAF Gap	2280	35	30	2h30	x	x	04 92 55 27 81
LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR	Chabournéou	CAF Gap	2200	60	32	2h15	x	x	04 92 55 27 80
	Xavier Blanc	CAF Gap	1498	40	10	5mn	x	x	04 92 55 27 90
	Le Pigeonnier	CAF Gap	2500	60	32	2h00	x	x	04 92 55 27 82
	Chalance	CAF Gap	2548	11	11	3h00	x	x	04 92 55 27 90
	L'Olan	CAF Gap	2350	56	18	3h15	x	x	04 92 55 30 88
VILLAR-LOUBIERE	Les Souffles	CAF Gap	1960	20	20	2h30	x	x	04 92 55 22 91
VENOSC	La Muzelle	commune	2130	52	9	3h30	x	x	04 76 79 02 01 en hiver, clés, M.Dard
ST-CRISTOPHE EN OISANS	L'Alpe du Pin	JDA	1820	30	30	1h30	x	x	06 07 97 54 67 - 04 76 79 52 37
	La Lavey	CAF Isère	1797	45	20	1h45	x	x	04 76 80 50 52
	La Pilette	CAF Isère	2572	118	30	3h30	x	x	04 76 79 08 26
	Le Carrellet	privé	1908	50	15	1h00	x	x	04 76 79 25 38
	Temple-Ecrins	CAF Isère	2410	66	10	2h30	x	x	04 76 79 08 28
	Chatelleret	CAF Isère	2221	70	40	2h15	x	x	04 76 79 08 27
MIZOEN	Promontoire	CAF Isère	3092	30	18	5h00	x	x	04 76 80 51 67
	Soreiller	STD	2730	93	18	3h00	x	x	04 76 79 08 32
	La Selle	STD	2635	75	16	3h30	x	x	04 76 79 56 56
ORNON	Les Clots	commune	1540	20	18	1h30	x	x	04 76 80 03 10
VALJOUFFREY	Le Taillefer	privé	2000	18	18	1h30	x	x	04 76 80 62 66
VALJOUFFREY	Fond Turbat	CAF Isère	2194	39	12	3h00	x	x	04 76 83 90 60 - 04 76 30 29 23 été

CAF - Club Alpin Français de Gap  
9, rue Bayard - 05000 GAP  
tel : 04 92 51 55 14

CAF - Club Alpin Français de Briançon  
6, av. René Froger, BP 61 - 05102 BRIANÇON  
tel : 04 92 20 16 52

CAF - Club Alpin Français de l'Isère  
32, av. Félix-Viallet - 38000 GRENOBLE  
tel : 04 76 87 03 73

JDA - Les Jarrets d'acier  
2 rue Henri Ding - 38000 GRENOBLE  
tel : 04 76 46 72 35

STD - Société des Touristes du Dauphiné  
3, rue du passage du Palais de Justice  
38000 GRENOBLE  
tel : 04 76 44 75 94

# Une mission d'ACCUEIL



Refuge de l'Olan - P.N.ÉCRINS

## LE PARC NATIONAL ET LES REFUGES : CONTRIBUTIONS AUX RÉFLEXIONS

### Entre "produit" et "service"...

Avec une quarantaine de refuges, le massif des Écrins offre une capacité d'hébergement en altitude importante, majoritairement située dans la zone centrale du parc national. Une implantation originale, au cœur ou aux abords d'un espace protégé, qui justifie qu'une attention particulière soit portée aux modes d'exploitation de ces établissements... et aux rôles qu'ils peuvent jouer dans l'accueil des visiteurs, en conjuguant la préservation et la découverte d'un milieu naturel exceptionnel.



Bergers, chasseurs, cristalliers et premiers alpinistes ont souvent utilisés les mêmes abris : des cavités sous la roche ou de petites constructions très rudimentaires faites des pierres collectées à proximité. Dès 1874, pour faciliter les ascensions, les associations d'alpinistes (le Club alpin français, la Société des touristes du Dauphiné...) vont pourtant développer la construction de refuges, avec les moyens techniques propres à chaque époque, dont la révolution majeure sera le transport des matériaux par hélicoptère à partir des années 60. Construire à ces altitudes relève souvent de l'exploit. Ces constructions sont aussi l'occasion d'expérimenter des techniques qui permettent d'avan-

cer vers l'autonomie énergétique, l'amélioration du confort, des conditions sanitaires, de sécurité... et de protection de l'environnement ! Des préoccupations qu'un Parc national se doit d'accompagner.



Le vieux Caron en bois, 1903



Refuge Adèle Planchar, ancien et nouveau



Le nouveau refuge de La Selle, inauguré en 1997.

### Un "esprit refuge"

L'étude réalisée sur les attentes de la clientèle des refuges met en avant l'importance de conserver un "esprit refuge" répandant, de façon plus ou moins subjective, à différents critères :

- une ambiance montagnarde : cadre, bâtiment, aménagement extérieur et intérieur
- une communauté : salle et table communes, menu commun, couchage collectif
- un "confort rustique" : soupe et possibilité de finir les plats, couchage en bat flanc
- la cohabitation de différents milieux, pratiques, niveaux, hors-sac ou non
- un personnel lié au terrain et à la pratique du secteur
- l'exclusion des symboles connotés "hôtellerie" : desserte de la table par le personnel, classification ou labellisation, chambre individuelle, sanitaires privés...



Refuge de la Laney - C. Cocher

cer vers l'autonomie énergétique, l'amélioration du confort, des conditions sanitaires, de sécurité... et de protection de l'environnement ! Des préoccupations qu'un Parc national se doit d'accompagner.

"Les refuges ont pour vocation de favoriser les activités de montagne et de faciliter la découverte du monde de l'altitude. Mais ils sont aussi des lieux d'accueil et de repos, et, à ce titre, ils exercent aussi une mission de service public. Enfin, leur impact économique, touristique et social est indéniable"<sup>(1)</sup>.

En quelques mots, Jean Godefroy, président de la commission nationale des refuges du Club alpin français (300 000 nuitées par an) fait le tour de la question... et donne du même coup une idée des enjeux qui pèsent sur ces hébergements d'altitude. Les "initiés" ne sont plus les seuls utilisateurs des refuges, loin s'en faut. L'augmentation de la fréquentation de la montagne et l'évolution des clientèles sont l'un des faits marquants qui ont conduit les gestionnaires et les pouvoirs publics à s'interroger sur les politiques à soutenir. Une réflexion d'autant plus nécessaire que de nombreux refuges nécessitent des travaux de modernisation et de mises aux normes. Ainsi, une importante étude qualitative<sup>(2)</sup> a été menée sous l'égide de l'AFIT (Agence française d'ingénierie touristique) pour le compte de l'État et des Régions Rhône-Alpes et PACA. Une mine d'information qui présente notamment une typologie très instructive des clientèles actuelles (et potentielles) des refuges. L'écoute des utilisateurs a permis de proposer différentes actions mais surtout de mettre en avant un enjeu majeur : conserver "l'esprit refuge" (voir encadré)... en évitant absolument de basculer vers des prestations hôtelières. Ce n'est pas pour ce type de service que l'on va en refuge mais bien pour un accueil spécifique, typé... qui ne peut donc pas plaire à tout le monde. Pour autant, une évolution

**"On ne peut pas plaire à tout le monde"**

qualitative de l'accueil paraît indispensable afin de garantir une "prestation de base" satisfaisante. La qualité du repos, du sommeil, des repas : le gîte et le couvert, donc. Mais aussi un accueil et des services, quand le refuge est gardé... et quand il ne l'est pas ! Toutes ces données viennent alimenter la défini-

tion et la mise en œuvre des politiques régionales et intermassifs des Alpes.

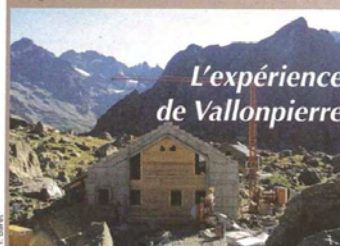
Sur les quelques 800 000 randonneurs qui fréquentent la zone centrale du parc national des Écrins en été, près de 300 000 empruntent un itinéraire sur lequel est implanté un refuge au cours de leur séjour. Si le Parc national des Écrins accompagne cette découverte en réalisant l'entretien des sentiers qui permettent d'y accéder, il souhaite apporter sa contribution dans d'autres domaines qui concernent aussi ses propres missions de conservation du patrimoine naturel et d'accueil du public. À savoir :

- l'insertion environnementale : qualité architecturale et choix des matériaux, alimentation en eau potable et assainissement adaptés au site, réduction de la production des déchets, un approvisionnement limitant l'usage de l'hélicoptère à des besoins "mesurés", un aménagement des abords et des terrasses intégrés dans le paysage...

- la qualité de la prestation qui doit rester celle d'un refuge mais être adaptée aux attentes des visiteurs d'un parc national et vraisemblablement s'intégrer dans des "produits" de découverte auxquels le refuge peut contribuer.

- l'accueil des visiteurs du parc national pourrait s'appuyer beaucoup plus fortement sur les propriétaires et gardiens de refuges, en particulier dans la zone centrale. Ce qui suppose des rencontres, de l'information, de la concertation et la mise en œuvre d'outils "pédagogiques".

**LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES** ou l'agrandissement d'un refuge dans la zone centrale font l'objet d'études précises et d'une forte collaboration entre les gestionnaires et le Parc national... dont l'autorisation est indispensable pour engager des travaux. Afin de conserver des territoires d'aventure, le programme d'aménagement du Parc national des Écrins prévoit aussi de préserver certains sites de toute infrastructure nouvelle d'accueil. C'est le cas du vallon du Glacier noir, du versant Valgaudemar des Bans, de la face Nord de la Meije et du vallon des Étages.



Le nouveau refuge de Vallonpierre a été construit non loin de l'ancien, toujours au bord du lac. Outre l'aide financière du Parc, il faut souligner l'accompagnement technique apporté par son architecte et les agents du secteur du Valgaudemar, dès la conception de l'ouvrage et tout au long de son exécution. Objectif majeur : tenir compte de l'impact

paysager d'un nouveau bâtiment sur ce paysage emblématique, au cœur de la zone centrale. Si les techniques modernes de réalisation d'un chantier en

préoccupations. La création d'un dispositif d'assainissement sous le bâtiment compte parmi les améliorations sanitaires indispensables à la préservation de l'environnement.

Dans le même esprit, le refuge du Pigeonnier est également en chantier cet été, pour une mise aux normes et une requalification qui se traduit notamment par un doublement des surfaces... sans modification de la capacité d'accueil.



### LE CAS DE L'AIGLE... Réflexions sur un nouveau refuge

Faut-il agrandir ? Faut-il en construire un nouveau ? Le laisser en l'état semble impossible. Les normes minimales d'accueil ne sont pas respectées et si le gardien bénéficie d'une couchette personnelle dans l'arrière-cuisine, ses conditions de travail restent difficiles. Mais "l'Aigle" est un refuge à part. Planté sur son piton rocheux, à 3450 mètres d'altitude, au milieu des glaciers de la face nord de la Meije, c'est un refuge historique, presque aussi mythique que "sa" montagne.

Le Club alpin français de Briançon ne souhaite pas agir dans la précipitation, tout en sachant qu'il n'y aura pas de solution idéale. Avant toute décision, son président, Paul Blanchard, veut s'appuyer sur la consultation des adhérents et des partenaires : commune, Parc national, guides, Conseil général... C'est en cours. Et personne, pour l'instant, n'a vraiment de position tranchée sur le sujet ! Avec moins de retentissements médiatiques, une réflexion est également envisagée pour la rénovation du refuge des Souffles (Valgaudemar).



C. Gondre

# Être gardien de refuge dans un parc national



Le gardien de refuge vit quatre mois en montagne. C'est LA véritable particularité de ce métier. Qu'il soit gérant, locataire ou propriétaire, il fait fonctionner cet hébergement d'altitude du mieux qu'il peut... Or, rien n'est simple en site isolé, pour assurer le gîte et le couvert : ravitaillement, gestion de l'eau, des déchets... Le gardien est en charge de tout cela, tous les jours, et souvent aussi des aspects de sécurité en montagne, de l'information des visiteurs, de l'aide aux alpinistes et randonneurs...

Ce rôle "pédagogique" prend d'autant plus d'importance dans un parc national. C'est sans doute la spécificité que pourrait revêtir le métier de gardien de refuge dans un espace protégé... et qui mériterait sans doute d'être mieux prise en compte.



Au refuge de la Muzelle, fréquenté essentiellement par des randonneurs, c'est le berger et son âne qui assurent le ravitaillement en "frais".

"Parc ou pas parc, c'est le même métier. Il me semble que quand on est gardien de refuge, cela correspond à une éthique, à un cheminement personnel. C'est qu'on a envie de faire partager cette montagne, le respect d'autrui, de la nature..." affirme Chantal Durdan, gardienne du refuge de la Muzelle dans le Vénéon. Toujours aussi enthousiaste à quelques encablures de sa 22<sup>ème</sup> saison en refuge, elle n'en

finir pas de vanter la "magie de la Muzelle". Parmi les différentes formules de gestion des refuges dans les Écrins, celui-ci, propriété de la commune de Venosc, reste un cas marginal. "Pour moi, finalement, le principal avantage du parc national, c'est qu'il n'y a pas de piste qui arrive au pied du refuge" analyse Chantal. "Cela participe au fait que l'on peut faire respecter et comprendre ce que l'on souhaite. Les gens qui viennent là, il doit s'investir physiquement..." Ce contexte d'éloignement permet d'expliquer les particularités du métier... et les comportements adaptés au refuge et à la vie en montagne. Et puis, il y a "l'art et la manière de dire les choses"...

De ce point de vue, chaque utilisa-  
teur de refuge a vécu des expériences diverses... plus ou moins agréables. Seule certitude : le métier de gardien évolue fortement. Et l'on parle même aujourd'hui de formation...  
"Depuis une bonne dizaine d'années, il y a une très grosse évolution dans les attentes des utilisateurs des refuges" analyse Michel Chamel, président de la Société des Touristes du Dauphiné (STD). "Si notre association insiste auprès des gardiens sur la nécessité de répondre à une exigence de qualité, nous voulons maintenir le cap : le refuge est un équipement qui permet une pratique sportive, ce n'est pas un hôtel, ni un restaurant. Et surtout, le service doit être le même pour tous, que l'on prenne ou non le repas. C'est une bagarre permanente mais on y tient beaucoup".

Un métier...  
et des  
personnalités !

De ce point de vue, chaque utilisa-



Myriam Besson, gardienne du Refuge de Chabournéou (CAF), vallée du Valgaudemar



Les gestionnaires associatifs de refuges sont surtout attentifs au recrutement de leurs gardiens qui doivent "connaître le milieu montagnard". "Pour nous, c'est important qu'ils aient des attaches dans la vallée" ajoute Michel Chamel, "cela facilite beaucoup de choses, pour la gestion même du refuge, et pour les conseils qu'ils donnent". Même avec le Parc national, le fonctionnement est d'autant plus harmonieux que les relations entre le gardien et les agents de terrain sont étroites. Et il en va de même de la qualité de l'information qui sera diffusée par le gardien sur l'espace protégé dans lequel évoluent les utilisateurs du refuge... Question de personnalités, souvent fortes en montagne. N'importe qui ne peut pas tenir un refuge...

Depuis 13 ans, Myriam Besson, garde le refuge de Chabournéou (C.A.F.), "en godemard", comme elle aime à appeler la vallée. Très impliquée dans les démarches engagées avec le Conseil général, le Comité départemental du tourisme des Hautes-Alpes et le Parc (lire en dernière page de ce dossier) en faveur d'une "destination refuge", elle souligne que "le premier point positif de l'opération, c'est que cela nous permet de travailler ensemble".

En tout cas, ce "rôle pédagogique", Myriam Besson, le considère elle-aussi comme partie intégrante de son métier. "On est là pour faire découvrir la montagne. Il faut y passer du temps..." Quitte à avoir l'impression de jouer le rôle d'une sorte de syndicat d'initiative d'altitude. De ce point de vue, elle repère trois clientèles très différentes. Si les alpinistes et les randonneurs confirmés sont généralement au fait des conditions de vie en montagne, les randonneurs "néophytes" sont de plus en plus nombreux et ont besoin de cet accompagnement. En particulier pour ce qui concerne l'information sur le Parc national : "les gens pensent souvent que c'est seulement une histoire de propreté". Ainsi, Myriam Besson serait vraiment intéressée pour bénéficier d'informations régulières et plus complètes de la part du Parc national. Elle n'est sans doute pas la seule. A la Muzelle, la gardienne estime,



## HÉLIPORTAGE Questions de mesure...

La réglementation concernant le survol est l'une des spécificités d'un parc national. Elle est justifiée par le respect de la faune d'une part mais aussi par la préservation du caractère sauvage de cet espace protégé : la majorité des visiteurs recherche dans un parc national la garantie de calme et de tranquillité...

Le principe général d'interdiction du survol fait l'objet pourtant de très nombreuses dérogations. Mais il est nécessaire de formuler une demande officielle au directeur du Parc national pour réaliser un approvisionnement hélicoptère... En fait d'autorisation,



force est de constater que, pour les refuges, il s'agit presque d'une formalité.

Pour autant, le sujet mérite réflexion dès lors que certains "gros" refuges s'acheminent vers des rotations de plus en plus fréquentes. L'évolution de la fréquentation des refuges est marquée par une augmentation de la clientèle dite de "restauration"... assortie d'une sorte de banalisation de ce service au point qu'il semble "normal" de trouver en pleine montagne toutes les marques de boissons que l'on peut trouver habituellement chez le limonadier de la vallée... De plus, la réglementation a tendance à réduire la diminution de la durée légale de conservation des aliments frais...

Autant d'aspects qui, conjugués, ont tendance à augmenter les survols du parc, ce qui n'est pas souhaitable. Une concertation est en cours pour estimer au plus juste ce qui est nécessaire et acceptable.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de regrouper au maximum les hélicoptages par zone géographique, ce qui est aussi intéressant pour les gardiens sur le plan économique. La plupart des refuges des Écrins réalisent au moins deux hélicoptages par saison d'été, avec plus ou moins de rotations selon les sites.

Des moyens alternatifs de transport des vivres, par des bêtes de bât, sont utilisés dans quelques (rares) refuges du massif. Cette pratique serait à encourager quand cela est possible.

elle, que l'information est assez bien connue des utilisateurs du refuge, par les maisons du Parc, panneaux d'information sur les sentiers et dans le refuge... "On est gâté".

Là encore, les niveaux d'information ne sont pas encore les mêmes partout et reposent aussi fortement sur la personnalité de ceux qui les diffusent.

Pour le ravitaillement comme pour le traitement des déchets et la gestion quotidienne du refuge, ce n'est pas vraiment la présence ou non du parc national qui change les pratiques actuellement. Tout est fonction de la situation du refuge, des conditions d'accès et des modes de fréquentation. "Il y a de grosses différences d'un refuge à un autre. Pour ce qui me concerne, au printemps, je monte tout sur le dos et je fais seulement un hélicoptage en début d'été" explique Myriam Besson. Rien de comparable avec certains "gros" refuges de la Vallouise, par exemple, qui ont d'autres besoins... De ce point de vue, Michel Chamel n'a pas le sentiment qu'il y ait vraiment des excès... ni que les pratiques soient réellement différentes suivant que le refuge se trouve ou non dans la zone centrale.

Deux hélicoptages suffisent pour la Muzelle. Le site est trop avalancheux pour un gardiennage de printemps. Pendant l'été, c'est "l'âne qui monte une fois par semaine avec le pain, les légumes et les produits frais" sous la conduite du berger. Ici, les échanges entre la bergerie et le refuge ont toujours bien fonctionné. Au-delà de l'approvisionnement, le berger mange souvent au refuge et donne des coups de main... Échanges de bons procédés...

Car l'argument économique est déterminant des choix de gestion, à conjuguer avec les lois... et l'éthique. Beau pari.

Conjuguer  
les lois,  
l'économie  
et l'éthique

Le refuge est un lieu d'accueil qui n'apporte pas seulement le gîte et le couvert...

Dans les Ecrins, le parc national ne dispose pas de structure d'information au cœur de la zone protégée... et ce n'est pas lui qui gère les refuges. D'où la nécessité et l'intérêt, pour conforter sa mission de sensibilisation du public, de coopérer avec les gestionnaires, les gardiens et l'ensemble des partenaires chargés de l'accueil dans cet espace protégé.

## "DESTINATION REFUGE"

# Invitation à la découverte d'une nuit en montagne

Les refuges sont d'abord des hébergements collectifs pour les alpinistes et grands randonneurs qui font étape avant l'ascension d'un col ou d'un sommet. Mais les refuges, quand ils sont proches des villages, peuvent être aussi la destination et le lieu d'initiation pour des familles souhaitant se familiariser avec la vie en montagne.

Le Conseil général des Hautes-Alpes a mis en place un pro-

gramme de financement pour l'amélioration de l'accueil dans les refuges associés à une charte de qualité (lire ci-dessous). Pour prolonger cette opération, il initie cette année une action de promotion pour les refuges d'accès facile.

"Destination refuge" est une invitation lancée aux familles qui viennent à la montagne pour se ressourcer, marcher, contempler, goûter le calme, le silence et

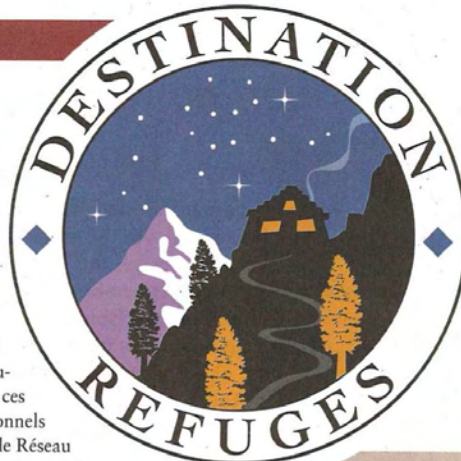
la beauté des paysages du Parc national des Ecrins, du Parc naturel régional du Queyras, de la vallée de Névache...

A travers une documentation, une charte de qualité, des fiches d'itinéraires et le programme festif de "la nuit des refuges" (lire ci-contre), il s'agit d'accueillir et d'initier un public non averti aux joies et merveilles de la vie en montagne. Une initiative qui se conjugue avec la mission de sensibilisation d'un parc national... naturellement sollicité pour accompagner l'opération en termes pédagogique, technique et financier.

Une initiation appelle une pro-

gression. Pour favoriser une découverte enrichie de ces paysages exceptionnels et de leurs enjeux, le Réseau d'Education à l'Environnement s'est vu confier la réalisation d'une "malette pédagogique" et d'un classeur d'information qui trouveront place dans les refuges.

Et pour aller plus loin, plus haut, plus longtemps, les visiteurs sont invités à faire appel aux accompagnateurs en montagne et aux bureaux des guides. Bonnes randonnées et bonnes nuits... en refuge !



## Refuges des Hautes-Alpes : une charte de qualité

Considérant que l'image et la notoriété des Hautes-Alpes, département de haute montagne, passe par des efforts et des investissements dans le domaine des refuges comme dans l'ensemble du secteur touristique, le Conseil général a mis en place une politique volontariste en la matière. Au-delà des nécessaires mise en conformité, l'assemblée départementale souhaite "requalifier les équipements et personnaliser l'accueil dans les refuges". Ainsi, une charte de qualité a été élaborée. À l'instar d'autres hébergements touristiques pour lesquels on compte les épis ou les étoiles, elle prévoit un classement... en "lys".

Les critères définis concernent les locaux, les modes d'accueil (restauration, hors-sac, espace lecture...), le traitement des déchets, les conditions de logement des gardiens, leurs compétences pour assurer ce métier "multifonctions"... Rien de révolutionnaire au final, simplement la formalisation de conditions d'accueil avec une qualité minimale à respecter.

Parallèlement, le Comité départemental du tourisme met en place cet été une opération de promotion des refuges qui deviennent une proposition de "destination". Mais une destination "pas comme les autres".

"Destination refuge" est une initiative du Département des Hautes-Alpes en collaboration avec différents partenaires auxquels vous pouvez adresser vos remarques, appréciations ou suggestions :

- Comité départemental du tourisme - Immeuble le Relais - 5 Ter, rue Capitaine de Bresson 05000 GAP
- Parc national des Ecrins - Domaine de Charance - 05000 GAP

- Club Alpin Français de Gap - 9 Rue Bayard - 05000 GAP
- Club Alpin Français de Briançon - 6 Avenue René Froger - 05100 BRIANÇON
- Claude Devaille - Président de l'Association des Gardiens de Refuges des Hautes-Alpes - Refuge de Buffère 05100 NEVACHE
- La ville de Gap, associée au titre de son label de "ville alpine de l'année"

## DU BON USAGE DU REFUGE DE MONTAGNE

### un accueil pas comme les autres

Pour accompagner cette invitation à la découverte d'une nuit en montagne, un petit guide "du bon usage du refuge" est édité pour expliquer les particularités de ce type d'hébergement... liées à son isolement et à son fonctionnement autarcique ! Approvisionnement, gestion des déchets, même l'usage de l'eau est souvent complexe. Le document explique aussi le rôle et le travail du gardien (avec son emploi du temps !) et incite à suivre les grandes lignes du savoir-vivre en refuge : la chasse au gaspillage, les coups de mains sympas et quelques règles simples de la vie en groupe.



## Des modules d'information dans les refuges

Un affichage commun du Parc national des Ecrins et des gestionnaires de refuge pour inciter les randonneurs et alpinistes à des comportements respectueux et les aider dans leur découverte du site.

L'expérience engagée voilà deux ans se poursuit.



Les refuges du massif des Ecrins peuvent être des lieux d'information et d'animation particulièrement précieux du fait de leur situation, de leur histoire et des évolutions de leurs fonctions. Bien entendu, le gardien peut apporter l'essentiel des renseignements souhaités par ses clients, et même un peu plus quand il est disponible. Il n'empêche que l'idée d'installer des panneaux d'information permanents à l'intérieur du bâtiment a fait son chemin. Dès lors que le projet souhaité par le Parc

national permettait aussi de répondre à des besoins repérés par les gestionnaires de refuges, au début de l'été 2000, une première expérience de conception et d'installation de modules d'information (1) a été menée à bien dans cinq refuges du C.A.F ainsi qu'au refuge communal de la Muzelle. En lien avec les gestionnaires et les gardiens, le service communication du Parc a recueilli et organisé les informations pour chaque refuge.

Certaines informations se retrouvent

pour l'ensemble des refuges. Ainsi, la présentation du Parc national des Ecrins est l'occasion d'indiquer les règles à respecter dans cet espace protégé. On y trouve aussi des explications sur le métier de gardien de refuge et des conseils pour une utilisation respectueuse des lieux. Un code de bonne conduite proposé conjointement par les gestionnaires de refuge et le Parc national des Ecrins. Les autres informations sont adaptées au site : la présentation et l'histoire du refuge, les

**Au tour de la carte en relief du massif, le module d'information comprend deux panneaux spécifiques qui peuvent être disposés différemment selon les possibilités intérieures du bâtiment.**

richesses naturelles alentours, les itinéraires possibles à partir du refuge... Une incitation à la découverte qui rappelle néanmoins les règles élémentaires de sécurité et invite toujours à se renseigner auprès du gardien.

(1) avec l'aide financière des Régions PACA et Rhône-Alpes

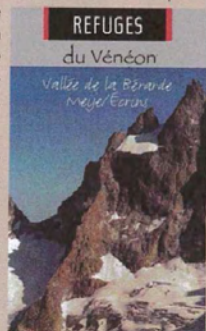
## Les refuges de l'Oisans font leur "pub"

L'idée d'éditer un document de promotion, vient Conseil des refuges, mis en place depuis trois ans dans la vallée du Vénéon. La D.A.T.A.R (délégation à l'aménagement du territoire) a soutenu d'emblée ce projet qui rallie tous les acteurs concernés : gardiens, gestionnaires de refuges (C.A.F., S.T.D., J.D.A.), municipalités, Offices de Tourisme et le Parc national des Ecrins qui a apporté sa contribution technique et financière... Car il s'agit de promouvoir les refuges, pas seulement auprès des alpinistes mais aussi des randonneurs et ceci, dans le cadre de la stratégie développée dans la vallée par les communes de Venosc et de Saint Christophe en Oisans.

Ce travail de concertation présente, pour chacun des dix refuges de la vallée, les informations pratiques (coordonnées du gardien, périodes de gardiennage, temps de montée...) ainsi qu'un mot d'accueil du gardien et la description précise de la randonnée qui permet d'y accéder. On y trouve également des itinéraires possibles au départ du refuge.

"Le refuge et le gardien vous accueillent !" Ces mots prennent tout leur sens lorsque l'on s'arrête pour une nuit ou pour quelques minutes dans ce lieu qui est avant tout un espace convivial, ouvert à tous les amoureux de la montagne : randonneurs, alpinistes, contemplatifs...

Le document est disponible dans les Offices de Tourisme de la vallée sur simple demande et dans les centres d'information du Parc national des Ecrins.



## PATRIMOINE D'ALTITUDE

### Essai d'itinéraire en Vallouise



Le refuge Tuckett a été restauré en 1986, à l'occasion de son centenaire. En 1997 et en 1999, l'ancien refuge du Pelvoux (le Lemercier) puis le vieux Sélé (photo ci-contre) ont été restaurés "à l'ancienne" par une équipe de compagnons du devoir, sous la conduite de Louis Chiorino.



Lieux d'histoire et de mémoire, ces trois anciens refuges forment un itinéraire du patrimoine d'altitude... à découvrir.

En décidant conjointement de restaurer certains vieux refuges de la Vallouise, le Club alpin Français de Briançon et le Parc national des Ecrins souhaitaient conserver ces "témoins" de l'histoire, de la pratique et des évolutions de l'équipement en haute montagne.

Cet été, un ou deux panneaux d'information sont installés sur ces anciens abris ; et un document d'information met en avant ces "Histoires de refuges en Vallouise" pour inviter les visiteurs du massif à "monter" les voir.

A travers l'histoire de l'ascension du Pelvoux, depuis les "missions" de cartographie des militaires-géographes jusqu'aux nouvelles pratiques de l'alpinisme d'aujourd'hui, on passera de l'abri sous roche aux cabanes en pierre ou en bois jusqu'aux bâtiments contemporains. Une incitation différente à parcourir la montagne pour découvrir ce patrimoine d'altitude.



## PULLULATIONS DE CAMPAGNOLS TERRESTRES

**Si le "rat" fait des ravages...**

Des pullulations de campagnols terrestres ont été constatées dans le secteur de La Grave sur des prairies de fauche d'altitude. La présence de ce "rat taupier" dans le secteur est connue de longue date mais, si l'on en croit la mémoire locale, jamais l'impact sur les sols n'avait atteint ce niveau : certaines zones sont entièrement "labourées", ce qui pénalise la récolte fourragère des éleveurs locaux.

Les pullulations de campagnols sont un phénomène connu dans les Alpes du Nord, le Massif Central ou le Jura mais on ignore les causes qui en déterminent la sévérité : conditions climatiques, changement dans les pratiques culturales ou diminution des populations de prédateurs. Les très fortes densités atteintes lors des "pics" de population (plus d'un millier d'individus à l'hectare) ont alors un impact grave sur les cultures et les prairies. Le campagnol consomme les parties souterraines des plantes présentes et marque son passage par d'importants rejets de terre en surface. La prairie devient inexploitable par la fauche.

Devant l'ampleur du phénomène, impossible de rester sans rien faire. C'est le Service régional de la protection des végétaux (SRPV) qui est chargé de définir les éventuelles mesures à prendre, en lien avec les services publics concernés. A ce titre, le Parc national des Écrins tente d'apporter sa contribution. Pour cela, il a sollicité l'aide de partenaires universitaires comme Gilles Yoccoz, spécialiste des dynamiques de population et expert auprès du conseil scientifique du Parc. Mais il n'y a pas de solution miracle...

**Pas de solution miracle !**

En Franche-Comté, depuis les années 70, en raison des dégâts importants subis par une activité agricole déjà fragilisée par la conjoncture économique, les pouvoirs publics ont organisé des campagnes de lutte par appâts empoisonnés à la bromadiolone. Ce puissant anticoagulant se concentre dans le foie des animaux qui meurent d'hémorragie au bout de quelques jours. Seul produit efficace connu à ce jour, son usage s'est rapidement étendu et a conduit à l'épandage du poison sur des surfaces importantes. Malheureusement la bromadiolone n'empoisonne pas que le campagnol... Elle provoque l'intoxication directe de nombreux autres mammifères et oiseaux (lorsque l'épandage se fait par appâts secs et non enfouis) et surtout l'intoxication secondaire des populations de prédateurs et de

La pullulation de campagnols terrestres sur les prairies de fauche d'altitude à La Grave, est lourde de conséquences pour les éleveurs locaux. Il s'agit pourtant de trouver un compromis pour tenter de "réguler" ce rongeur sans provoquer de dégâts en chaîne sur l'environnement.

**... le poison aussi !**

charognards. Ce qui pourrait avoir des effets inverses de ceux escomptés : dans les zones traitées, on constate une plus grande fréquence des cycles et l'augmentation de l'intensité des pullulations du campagnol terrestre... En effet, ses populations se reconstituent beaucoup plus rapidement que celles de ses prédateurs !

Le risque pour l'homme n'est pas non plus à écarter car l'on sait peu de chose sur la toxicité et la rémanence de ce produit, épandu fréquemment dans des zones d'élevage laitier et que l'on retrouve également dans le foie de certains gibiers.

Une délégation d'agriculteurs gravarots, de représentants du SRPV et du Parc national s'est rendue récemment dans le Doubs pour profiter de l'expérience de leurs homologues franc-comtois. "S'il paraît incur-

table de mettre en place un système de lutte précoce, les agriculteurs du Doubs préconisent maintenant d'envisager d'autres formes de lutte indirecte qui préme en comptant tous les facteurs défavorables à ce rongeur" explique Eric Vannard, garde-mondeur du Parc à Villar d'Arène qui faisait partie du voyage. Cette lutte "intégrée" passerait par une combinaison, de façon ciblée et raisonnée, des différentes méthodes de lutte existantes, dont le piégeage précoce tel qu'il est préconisé par un arrêté de décembre 2001 (lire ci-dessous). "Mais aussi par des aides au maintien d'une bonne population de prédateurs, comme l'arrêt des tirs de renards, la mise en place de perchoirs et de nichoirs pour favoriser l'installation de rapaces..."

### Le Campagnol terrestre,

*Arvicola terrestris*, est appelé également "rat taupier".

C'est un rongeur de forte taille (20 cm de long pour un poids atteignant parfois 100 g) en comparaison de ses proches cousins, les campagnols des champs ou roussâtres.

De mœurs strictement souterraines, il creuse un réseau dense de galeries qui signalent des monticules de terre ressemblant à ceux de la taupe. Fréquentant jardins, vergers ou friches, il se rencontre dans les prairies de montagne jusqu'à 2400 mètres d'altitude dans les Alpes. Lors de la période de reproduction qui s'étend de février à octobre, la femelle peut avoir cinq portées de quatre petits en moyenne, aptes à se reproduire à leur tour dès l'âge de deux mois. La population atteint ainsi son maximum en automne.

Comme d'autres rongeurs, ses populations sont soumises à des phases d'abondance, voire de pullulations pouvant durer plusieurs années, suivies de phases de régression.

Le campagnol a de nombreux prédateurs : rapaces (en particulier la buse et la chouette hulotte), renards, tous les mustélidés (de la belette au blaireau), mais aussi les chats domestiques...

Certains de ces prédateurs, plus spécialisés (hermine, belette), se reproduisent d'autant plus vite et avec succès que les campagnols sont abondants : ils prolifèrent à leur tour lorsque les populations de campagnols pullulent... Cependant, parce qu'il leur faut plusieurs mois pour se reproduire, ces prédateurs ne parviennent qu'avec retard à limiter les pullulations.



Une délégation d'agriculteurs gravarots, des représentants du service régional de protection des végétaux et du Parc national se sont rendus dans le Doubs pour bénéficier de l'expérience trentenaire de leurs homologues...

Sur les prairies situées entre les Rivets et l'Aiguillon, une cartographie des zones touchées et des placettes de suivi de la végétation se met en place... et la recherche des possibilités de réensemencement et de restauration doivent être étudiées.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre, y compris sans doute des aides et subventions à destination des éleveurs touchés par le ravageur, afin de préserver la grande richesse de ces prairies où l'activité agricole est également garante de la grande biodiversité que l'on y rencontre. Mais surtout, mieux vaut ne pas se précipiter à empoisonner, au risque d'obtenir l'inverse des effets escomptés.

Et d'autres dégâts encore.



## COMPTAGES D'AIGLES ROYAUX mobilisation générale !



L'importante opération de dénombrement organisée en mars dernier dans les Écrins montre une stabilité voire une légère augmentation des effectifs comptabilisés voilà six ans.



Mi-mars 2002.

Les Aigles royaux festonnent dans le ciel des Écrins. Une manière spectaculaire et acrobatique de marquer leur territoire en cette période des amours.

Sur le plancher des vaches, pendant une semaine, ce sont quelque 300 observateurs qui assistent à leurs vols majestueux, "armés" de jumelles, longues-vues, radios... et carnet de note ! Une mobilisation d'envergure pour une opération qui ne l'est pas moins : les comptages d'aigles royaux organisés dans le Parc national des Écrins ont lieu tous les six ans. Pour couvrir l'ensemble du massif, une journée de comptage est consacrée à chacun de ses sept secteurs géographiques. Pour ce travail minutieux dont la réussite repose sur l'implication d'environ 80 personnes chaque jour, les agents du Parc national sont assistés par de nombreux partenaires, institutionnels et bénévoles, naturalistes, professionnels et amoureux du milieu montagnard. Au-delà du suivi de l'espèce, c'est aussi l'occasion d'échanger et de faire connaître cette espèce emblématique, protégée depuis les années 1970. Et les mesures de sauvegarde portent leurs fruits. Comme tous les rapaces, l'Aigle royal retrouve progressivement les territoires qu'il avait désertés. La présence d'un parc national a bien sûr accentué le phénomène dans les Écrins où, avec une bonne centaine d'individus dont 39 couples bien établis, la population semble désormais "optimale". Ce nouveau comptage d'envergure le confirme et montre même une légère augmentation des effectifs. "L'examen attentif des données permet de retrouver la plupart des couples connus et de mettre en évidence la présence probable de cinq nouveaux couples. Des installations nouvelles qui devront être confirmées par les observateurs de terrain" précise Christian Couloumy, coordonnateur du comptage.

Parallèlement, le nombre de jeunes élevés chaque année par chaque couple semble décroître. Une autre donnée importante à vérifier. En effet, les Écrins, comme d'autres espaces protégés, semblent jouer un rôle de "réservoir" : la vingtaine d'aiglons qui voit le jour dans le massif chaque année va pouvoir au "remplacement" des adultes disparus... et contribuer naturellement à la reconquête de territoires plus lointains.

## Des nouvelles des bouquetins

Comme les années précédentes, les Ibex de la colonie du massif du Vieux Chaillol-Sirac ont passé l'hiver sur les grands versants Sud des Écrins. Hiver bien particulier puisque dans le Champsaur la hauteur de neige n'a pas dépassé le mètre. Au printemps, la plupart des animaux ont rejoint la vallée de Champoléon. Bobi est de nouveau observé vers le Tourond après une escapade automnale sur Réallon... mais il a perdu son œil droit. Toujours pas de nouvelles depuis l'été dernier de Rocky, grand mâle à l'esprit vagabond, ni de Caresse, une étagne établie sur Vallouise.

Du côté des Cerces (Briançonnais), environ 180 bouquetins occupent les crêtes calcaires mais la reproduction semble avoir été faible en 2001.

Pour la colonie du Valbonnais-Oisans, on compte 50 individus. Une étude sanitaire est en cours, notamment pour tenter d'expliquer les causes de cette stagnation.

Vos observations sont toujours précieuses, merci de les transmettre aux gardes-moniteurs de votre secteur.

### SOURCES :

- Jacquat M. et Michel J. "Nos oiseaux, 2000" : Bromadiolone et campagnol terrestre
- Thonnerieux Y : Atmosphère empoisonnée sur le thème de la bromadiolone - "courrier de la nature", mars-avril 2000

**Un poison sous conditions.** Depuis le 17 décembre 2001, un arrêté interministériel fixe les règles relatives aux conditions d'emploi de la bromadiolone pour la lutte contre le Campagnol terrestre. Cet arrêté confirme que la lutte chimique constitue un moyen efficace contre le Campagnol terrestre mais que la bromadiolone présente des dangers pour la faune sauvage et l'environnement. Il précise également que la lutte précoce contre le campagnol a pour objectif de contrôler les surpopulations et qu'elle est fondée sur la lutte préventive par tous les moyens, notamment le piégeage, et par la modification des pratiques agricoles. Les conditions de recours au traitement chimique sont clairement définies. Seul l'enfouissement des appâts à plus de 12 cm de profondeur sur sol non gelé est autorisé. Les traitements à la bromadiolone ne sont permis que lorsque le niveau de densité des campagnols est faible, car l'on sait maintenant que les traitements réalisés lors des pics de pullulation sont plus nocifs qu'utiles.

## NOUVELLES EXPOSITIONS

### Paysages des Ecrins

Après la parution du livre "Des paysages et des hommes", le Parc poursuit sa démarche de sensibilisation pour que les paysages du massif et des vallées soient compris, valorisés et mieux respectés.

Une exposition sur les paysages est présentée dans le secteur du Valbonnais, à la maison du parc d'Entraigues.



Au-delà de sa prérogative bien connue de protection de la faune et de la flore, le Parc national s'attache à la préservation des sites et de leur caractère particulier.

À travers des photographies des paysages remarquables, l'exposition fait le panégyrique de ce patrimoine visuel et présente la trame historique comme différentes étapes fondamentales nécessaires à la formation des paysages que nous admirons aujourd'hui.

La genèse, d'abord, avec la variété des structures géologiques : les vallées profondes du Valgaudemar et de l'Oisans creusées dans les roches cristallines, les vallées plus larges de la Durance et du Champsaur sur un substrat sédimentaire. Deux familles de paysages aux destinées divergentes.

Par la suite, le climat et la végétation qui en découle composent des couvertures diverses, des glaciers repoussés en altitude, des espaces rocaillieux et des forêts sur les pentes, des contrées sèches et d'autres plus vertes selon l'exposition. Autant d'ambiances, de couleurs et de biotopes particuliers qui déterminent des particularismes pour la vie animale et humaine.

Dans le troisième tableau de l'exposition, sont présentées plus en détail les formes d'adaptation des hommes venus coloniser le massif dès l'Âge du Bronze. "On comprend dès lors que nos paysages sont souvent le résultat d'un labeur séculaire et en partie une

invention de l'homme" explique Jean-Pierre Nicolle, chef de secteur du Valbonnais qui a coordonné la réalisation de cette exposition. Il s'attache à montrer, dans le paysage, les nombreuses signatures des hommes s'adaptant au mieux sur des espaces sans doute hostiles à l'origine : les alpages gagnés sur la forêt sur le plateau d'Emparis, elle-même remaniée par la sélection des essences productives pour construire et se chauffer comme dans le Valbonnais, les terres agricoles dessinées en damier sur la plaine d'Anceille ou délimitées par des haies pour se protéger de la bise dans le Champsaur, les terrasses de la Grave pour diminuer la pente et lutter contre la gravité, la disposition des villages sur les balcons ensoleillés des vallées étroites ou disséminés en hameaux sur les petites plaines... C'est ce qui fait dire à Bernard Fischesser que "les paysages des Ecrins portent les empreintes de l'opiniâtreté et de la solidarité des hommes ; de leur ingéniosité aussi, qui leur a permis de tirer un profit maximum d'un sol et d'un sous-sol parcimonieux".

C'est aussi ce que cette exposition voudrait montrer aux visiteurs du Parc, "que le paysage est désormais un patrimoine à part entière, qu'il mérite qu'on le comprenne pour mieux respecter ce qui fait sa cohérence".

ce" ajoute Jean-Pierre Nicolle, "que le paysage n'est pas seulement la simple addition d'éléments géographiques disparates, qu'il ne s'agit pas seulement du paysage "naturel" mais du paysage "total" intégrant toutes les séquences de l'action anthropique".

\* "Parc national des Ecrins, Des paysages et des hommes" : photographies de Bertrand Bodin, Textes de Bernard Fischesser et Claude Dautrey Disponible dans les Maisons et centres d'information du Parc.

L'exposition "Paysages des Ecrins" est à découvrir à la maison du parc à Entraigues ouverte tous les jours de juillet et d'août de 10h à 12h30 & de 16h à 19h entrée gratuite

### ... et d'autres rendez-vous

... parmi bien d'autres, organisés en partenariat avec le Parc national

- Gap, "ville alpine 2002" - L'Odyssée Charance - 1000 personnes au sommet du Pic de Charance, le 14 juillet, dans le cadre de l'année internationale des montagnes.
- Valbonnais - Le festival "Rigodonaires" qui, dans son "itinérance", fait halte autour de Lavalens les 25 et 27 juillet (contact : 04 76 30 68 18)
- Le Monêtier-les-Bains - Son et lumière "Les montagnards sont las !" par le Quadrille du Tabuc, 29 juin et 16 juillet à 22h, à la Rotonde.
- Les floralies - La Salle les Alpes, 3 et 4 août - exposition et détermination.
- Symposium de géologie, Rencontres de la Haute-Romanche à La Grave et Villar d'Arène (lire en page 11)

### Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Avant tout beaucoup d'interrogations ! Pour y répondre, et en s'appuyant plus concrètement sur le site "Lautaret-Combeynot-Ecrins", une exposition a été réalisée... pour expliquer que Natura 2000 est un principe de gestion plus que des restrictions, des contractualisations plus que des interdictions... (\*) Cette version "pédagogique" est complétée à la Maison du Parc de Briançon par une exposition sur le fonctionnement, l'intérêt et la gestion des milieux "naturels" plus ou moins façonnés par les activités humaines. Une façon de mieux faire comprendre l'intérêt de construire à l'échelle européenne ce réseau de sites où la protection passe par des mesures de gestion adaptées. C'est cela Natura 2000.



\* Une version de l'exposition mobile en quatre panneaux est mise à disposition pour les communes, administrations ou associations.

Dans le même esprit, une réalisation est en cours de préparation pour le site "Le Fournel-les Bains".

### Montagnes mythiques... pour une année internationale



Les grandes organisations mondiales (UNESCO, FAO...) ont déclaré que 2002 serait l'Année internationale des Montagnes.

C'est dans ce cadre que le Réseau Alpin des Espaces Protégés, service international du Parc national des Ecrins, est à l'instigation d'une exposition commune aux espaces protégés alpins.

Les huit pays alpins sont réunis au travers de cette exposition via leurs espaces protégés et dans l'esprit du Réseau Alpin.

Cette exposition, itinérante et évolutive va circuler dans toutes les Alpes. Après une inauguration en juin en présence des Ministres européens de l'environnement en Allemagne, l'exposition "Légendes et Mythes dans les Alpes" poursuit son périple en Italie, en Autriche et en Slovaquie.

Elle est présentée pendant la première quinzaine de juillet dans la salle d'exposition de Gap-Charance.

### ... ART & NATURE

#### "La collection" au musée de Bourg d'Oisans

Pendant cinq années, l'opération "Art et nature" a mis en relation une cinquantaine d'artistes, naturalistes de terrain, de renommée internationale, avec les territoires du parc national des Ecrins. Les témoignages les plus subtils ont ainsi été recueillis sur cet espace protégé d'exception : plus de 1000 dessins, croquis, peintures et sculptures ont traduit la diversité naturelle et la beauté sauvage des Ecrins, mais aussi le patient labeur qui a façonné ses paysages humanisés. Initiée et coordonnée par le service communication du Parc national des Ecrins, l'opération "Art et nature" ne pouvait s'arrêter là. Une partie des œuvres est réunie dans un très beau livre, édité aux éditions Delachaux et Niestlé. Un film vidéo, "Page blanche" réalisé par Xavier Petit permet de poursuivre la rencontre avec les artistes, de comprendre leur façon d'aborder une toile en pleine

nature, de saisir la qualité de leur regard... Mais rien ne vaut d'admirer la réalité de l'expression artistique. Le parc a donc demandé à Jacqueline Bilheust, cheville ouvrière des accueils d'artistes en résidence et des différentes expositions "Art et Nature", de mettre en scène les 135 œuvres acquises par le Parc au cours de ces cinq années : c'est "La collection". Depuis quelque temps déjà, cette fabuleuse exposition est en tournée... Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore vue, il est encore temps de se précipiter dans le toit de l'église de Bourg d'Oisans où se trouve le Musée de la faune et des minéraux pour admirer les peintures et sculptures de ces artistes internationaux.



T. Kneubauer

#### Grands sites et passages : artistes en résidence

des sites du massif des Ecrins aux différentes saisons.

Comme au cours des opérations antérieures, le Parc national se portera acquéreur d'un ensemble d'œuvres et s'efforcera de présenter ces travaux dans des expositions, des livres et des catalogues relatant cette confrontation originale.

Corinne Penin, artiste et enseignante, est en charge de l'organisation de ces séjours artistiques qui débuteront dès le mois de juin 2002 en Valgaudemar et Haut-Briançonnais.

Rendez-vous donc en 2003 pour un échange autour des territoires Ecrins et leurs interprétations que nous essaierons de confronter avec les témoignages sonores des vécus de terrain des gardes-moniteurs. Une rencontre, un choc, une confrontation des territoires Ecrins avec les plus fortes exigences, celles de l'art et de la conservation.

David Barker, Robin d'Arcy Schillcock, Jean Chevalier, Denis Clavreul, quatre peintres naturalistes entreprennent un vaste travail d'interprétation picturale des grands sites et passages dans le Parc national des Ecrins. L'originalité réside tout d'abord dans un travail personnel réalisé au cours de périodes et d'hébergements communs. Le second pari du projet, c'est de tenter de rendre compte des paysages et des sites au travers des séjours et des saisons en altitude. Trois accueils, en juin, octobre et janvier dans deux à trois secteurs par session, doivent favoriser une approche artistique

## • au siège du Parc national, à Gap

### Des départs •••

Après les Alpes, les tropiques ! Depuis le début de l'année, Jacques Burle est en Guyane, au sein de la mission de création du Parc national. De quoi satisfaire sa curiosité naturaliste dans ce nouveau milieu... Jacques a passé l'essentiel de sa carrière aux Écrins où il a fait partie de la "première fournée", comme il dit, en 1974. Il y aura fait "tous les métiers" : garde en Vallouise, adjoint puis chef de secteur en Oisans, et enfin gestionnaire au sein du service administratif et financier, à Gap. Premier agent du Parc à travailler sur un ordinateur, il est pendant huit ans, l'adjoint du chef de service dont il viendra occuper le poste après une "escapade" de six années au service administratif du Mercantour. Un "retour" et un "changement de plus"... qui ne devait pas être le dernier !



Eliane Puissant voulait du changement ! En février dernier, elle a rejoint les services de l'Équipement, à Saint-Marcellin dans l'Isère. Un département qu'elle affectionne et où elle a vu le jour, dans une famille du Vénéon ! Entrée au Parc national des Écrins en 1977 comme secrétaire au secteur de l'Oisans, elle rejoint le siège, à Gap, deux ans plus tard. Demblée, elle est plongée dans les attributions de subventions puis poursuit sa tâche au sein du service "aménagement" à sa création. De retour au service administratif et financier, elle est chargée de la préparation et de l'exécution du budget, de la gestion du personnel, de la formation, de l'habillement, des déplacements... Mais aussi des programmes de coopération : réseau alpin, Leader, contrats de plan...  
Tout cela sans perdre son rire communicatif !  
Merci Liloune.



### ••• et des arrivées !

Bienvenue à **Claude Croze** qui prend la suite de Jacques Burle au secrétariat général du Parc national. "Bas alpin d'origine" ainsi qu'il se qualifie lui-même, et après onze années parisiennes comme huissier du Trésor, Claude Croze a retrouvé les Alpes du sud depuis 1994. En qualité de comptable public, il réside alors avec sa famille dans la Queyras où il exerce tout d'abord, avant de rejoindre la Trésorerie du Monétier-les-Bains (première incursion dans les Écrins !) puis celle de Tallard. Le souhait de s'installer durablement à Gap mais aussi de se frotter professionnellement à la gestion d'un établissement public l'ont motivé à postuler à cette fonction nouvelle "d'ordonnateur"... tout en connaissant bien les besoins des contrôleurs ! Responsable du service administratif et financier, il est chargé de la gestion de l'ensemble des ressources humaines du Parc national, des suivis budgétaires et financiers, des aspects institutionnels, des instances paritaires et des relations avec tous les partenaires concernés par ces différentes fonctions...



Jacqueline Cantet dispose déjà d'une longue expérience de la gestion dans différentes administrations... perfectionnée au fil de ses mutations. La dernière en date l'avait conduite à l'Agence Française de la Sécurité Sanitaire des Aliments à Sophia-Antipolis. L'attrait du Gapençais, un poste correspondant à ses compétences et à sa "fibre" environnementale : la voilà chargée du suivi analytique et financier des opérations d'investissement du budget du Parc national.



Florence Vallet est chargée du suivi du budget de fonctionnement du Parc et de la formation. Des fonctions qu'elle a déjà assurées pour deux centres d'études techniques de l'Équipement à Lyon. Son souhait de vivre dans une petite ville, de pratiquer la randonnée et de "respirer l'air pur" s'est conjugué avec l'attrait d'un poste diversifié proposé par le Parc, à Gap, et l'occasion de compléter son expérience en développant des compétences nouvelles dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.



Depuis l'été dernier, le service administratif et financier a dû faire face à d'importants mouvements de personnels. Deux personnes ont été recrutées temporairement pour assister l'équipe : **Florence Davin** qui continue à apporter ses compétences pour mener à bien le programme européen "leader +" et **Michèle Royer** qui a assuré son remplacement progressif à la comptabilité.

## L'ÉCHO DES ÉCRINS - N°18 Juin 2002

Journal d'information du Parc national des Écrins  
 Directeur de la publication : Michel Sommier  
 Directeur de la rédaction : Claude Dautrey  
 Rédaction : Claire Gondre avec les secteurs et les services du Parc national des Écrins - 04 92 40 20 10.  
 Ont collaboré à ce numéro : P-E Briaudet, Claire Calvet, Cyril Coursier, Claude Dautrey, Gilles Famy, Hervé Cortot, Michel Francou, Jean-Pierre Nicolle, Hélène Quellier, Eric Vannard  
 Recherche iconographique : Stéphane D'houwt et Claire Gondre  
 Traitement de l'image : Flashmen, Gap  
 Mise en page : Claire Gondre et Louis Manzoni  
 Relecture : Claire Calvet, Sylvine Aubert, Annick Martinet  
 Édité par le Parc national des Écrins Domaine de Charance 05000 GAP, à l'imprimerie Louis-Jean (Gap) sur papier recyclé, avec le soutien financier du ministère de l'Environnement et de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur. 15000 exemplaires. ISSN 1285-1434  
 E-Mail : [ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr](mailto:ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr)

## ABONNEMENTS

**8 Euros (52 francs)  
pour 4 numéros**

Adresser votre chèque à  
 l'Agent comptable du  
 Parc national des Écrins  
 Domaine de Charance  
 05000 GAP  
 Prix au numéro : 2,5 euros.

Retrouvez l'Écho des Écrins et toute l'actualité du Parc sur  
[www.les-ecrins-parc-national.fr](http://www.les-ecrins-parc-national.fr)

## BRIANÇONNAIS

### Un espace-enfants aux couleurs des saisons

"Quand Sylvain Bouisson a présenté au Parc national son projet de fresque-puzzle pour l'espace-enfants de la Maison du Parc de Briançon, nous avons été séduits et... inquiets. Comment répondre à l'attente d'un jeune public dans un petit espace sans animateur, ni encadrement, ni animation ?" se souvient Claude Dautrey, responsable du service communication. La fresque murale répond à cette question. A partir de trois décors d'un site du Parc national et d'une astucieuse conception de puzzle mural géant, Sylvain Bouisson a réussi ce pari. Le puzzle, esthétique et didactique, entraîne petits et plus grands dans la composition de paysages qui sont autant de supports d'information sur les espèces et leurs espaces. Les saisons, les jours et les nuits se succèdent au rythme du jeu des enfants.

Quand c'est nécessaire, la fresque devient écran pour une conférence audiovisuelle qui prolonge les premiers éléments d'un espace-enfants où lire, dessiner et jouer, prépare la découverte d'un territoire et de ses patrimoines. L'équipe du secteur et Laurence Saur, l'animatrice de la Maison du Parc de Briançon ont assisté Sylvain dans cette réalisation originale et décorative qui appelle des prolongements tout aussi ludiques.



### Un nouveau garde-moniteur

Bienvenue à **Christophe Albert** qui vient compléter l'équipe du Briançonnais. A Villar d'Arène, il prend la suite de Bruno Argenti qui retrouve, lui, son Oisans natal. Le parcours professionnel de ce Vosgien d'origine, n'a rien de conventionnel. A 46 ans, il a déjà pratiqué plusieurs métiers. Christophe Albert a été agriculteur dans la Trièves, "pluriactif" précisez-t-il puisqu'il officiait aussi comme ouvrier forestier et accompagnateur en montagne. Puis, il a commencé une carrière de garde-



pêche au Conseil supérieur de la pêche, en Haute-Tinée puis dans le secteur de Réallon-Serre-Ponçon. Et maintenant un parc national ? "Etre garde-moniteur, c'est un peu un rêve de gosse" dit-il. Les passerelles administratives ont simplement favorisé sa concrétisation. Christophe connaissait déjà le Briançonnais pour la pratique de la montagne. Il va donc avoir l'occasion de la parcourir tout en découvrant la réalité de son nouveau métier...

### Rendez-vous culturels en Haute-Romanche

L'été sera culturel à La Grave et Villar d'Arène. Du 19 au 27 juillet, la 5<sup>ème</sup> édition du Festival Messiaen sera marquée par l'exécution de *Et Exspecto Resurrectionem Mortuorum* en plein air... face aux glaciers de la Meije, comme l'avait souhaité le compositeur. Conférences, concerts et randonnées sont au programme... Renseignements au 04 76 79 92 00.

Pendant le mois d'août, les **Rencontres de la haute-Romanche** vont être l'occasion d'accueillir en résidence des artistes des arts plastiques (photographie, peinture et sculpture) et

du spectacle vivant qui viendront "puiser" dans ce territoire pour des créations futures. Expositions et spectacles sont également programmés. Réservations à l'Office du tourisme à partir du 15 juillet.

Du 20 au 24 août, le **Symposium de géologie** rassemblera les passionnés de paysages et d'évolution des Alpes. Les spécialistes de la discipline s'adresseront aussi à un public de néophytes. Exposition, conférences et sorties de terrains sont proposées à La Grave et au Bourg d'Oisans. Renseignements au 04 76 80 02 66.

## EMBRUNAIS

### Deux départs en retraite au secteur

**Ginette Thomas** a fait valoir ses droits à la retraite le 15 avril dernier. Voilà près de vingt ans qu'elle assurait le secrétariat du secteur de l'Embrunais, à Châteauroux. Outre les tâches administratives liées au fonctionnement de l'équipe du secteur, elle était aussi chargée de l'accueil du public et de la gestion des produits diffusés par le Parc national dans la "maison" de Châteauroux. Désormais, elle compte bien profiter de cette période de repos pour s'occuper de sa famille, de son jardin "et faire les balades en montagne dont j'ai envie depuis longtemps". Bonne retraite Ginette !



C'est Odile Couthous, son homologue du Champsaur qui prend la suite de Ginette dans l'Embrunais.

**Claude Le Pape** vient de terminer sa carrière de garde-moniteur des parcs nationaux, commencée en Vallouise avec les débuts des Écrins. Originaire de l'Embrunais, ce secteur du Parc reste en quelque sorte son "port d'attache". Il partira néanmoins en Vanoise mais reviendra au "pays" trois ans plus tard, toujours dans l'Embrunais. Les personnels du Parc le connaissent aussi pour son implication dans la vie syndicale de l'établissement et des parcs nationaux en général.



### Fête de la randonnée pédestre aux Gourniers

Proposée pour la 6<sup>ème</sup> année par l'Office de tourisme de Chorges, la Fête de la randonnée pédestre aura lieu le dimanche 28 juillet, aux Gourniers. Les randonneurs partiront à la découverte du parc national des Écrins, avec l'aide des accompagnateurs en montagne du bureau de Serre-Ponçon. Des agents de l'ONF, du service RTM (restauration de terrains en montagne) et des gardes-moniteurs du Parc national interviendront également, chacun dans leurs domaines de compétence.

## VALLOUISE

### Dormillouse : passerelle et autres travaux

Le village de Dormillouse, destination "phare" de la vallée de Freissinières, fait l'objet de plusieurs types d'aménagements dans le cadre d'un projet global de valorisation du site... situé au cœur de la zone centrale. La collaboration entre le Parc national et la commune sur ces projets a été renforcée par la prise en compte du site au titre des "villages de caractère", mise en œuvre par le Conseil général. Déjà, le programme européen Leader II, coordonné par le Parc, a permis de définir les besoins de ce site exceptionnel.

Ainsi, depuis 1999, plusieurs tranches de travaux ont été réalisées pour améliorer les cheminements, dans et entre les hameaux. Depuis le site des Cascades (parking) jusqu'au village, le sentier de la Charbonnière a bénéficié lui aussi de plusieurs interventions. Dans ce cadre, l'automne dernier, la passerelle du Chichin, située à l'entrée de Dormillouse, a été remplacée par un ouvrage neuf. Il s'agissait de limiter l'impact sur le paysage et d'utiliser, dans ce but, les matériaux les mieux adaptés.

Une variante de cet itinéraire "classique" est également en cours d'aménagement. Il utilise un tracé proche de celui de l'ancien tracé muletier. Après les travaux de l'été dernier, c'est le traitement d'une centaine de mètres linéaires qui sera réalisé cette année, sur le passage des dalles, grâce à un empierrement. Le four des Romains, stabilisé voilà deux ans par mesure de "sauvetage" pourrait être restauré à l'automne prochain.



## CHAMPSAUR

### Le départ d'Odile Couthouis

Odile Couthouis était secrétaire-hôtesse du secteur du Champsaur depuis quinze ans. Quand elle a été recrutée par le Parc, en 1987, cette Vendéenne d'origine habitait pourtant l'Embrunais où elle était venue faire les saisons. Pendant sa première année dans le Champsaur, Odile a travaillé dans l'unique bureau de Moncheny (Orcières)... avant d'inaugurer les locaux de la maison de la vallée à Pont-du-Fossé. Un équipement qu'elle contribuait



donc à animer par son travail d'accueil du public.

A 46 ans, mère de deux enfants, elle saisit l'occasion du départ à la retraite de Ginette Thomas pour retrouver la vie embrunaise tout en occupant une fontion qu'elle connaît bien, à Châteauroux.



### Combien de marmottes ?

La trilogie "Tourisme-Agriculture-Marmotte" occupe un seul et même espace, ce qui peut générer quelques conflits de voisinage, sinon d'intérêts. Après des années de piégeage-exportation (vers le Vercors, la Chartreuse ou le sud des Hautes-Alpes), le Parc national des Écrins a cherché, de 1992 à 1997 à mettre au point une méthode de gestion de la Marmotte.

A la suite de six années d'un travail lourd, le Parc a allégé son dispositif tout en gardant le site du plateau de Charnière, au-dessus de Prapic, comme référence. La méthode utilisée est celle des comptages flash. Les observations s'effectuent d'un versant à l'autre, d'une distance de 300 à 400 mètres.

L'activité des marmottes va crescendo au cours de la matinée : elle connaît un summum vers 11h-11h30. L'estimation globale se fait à partir du nombre de marmottes pointées lors du pic d'activité dans différentes zones.

La reconduction des estimations, d'année en année, dans des conditions similaires, permet de pressentir des variations d'effectifs.

Cette année, 74 marmottes ont pu être observées contre 73 l'année d'avant. On peut donc dire que malgré un hiver très peu enneigé et froid, la population de marmottes du plateau de Charnière n'a pas été perturbée.

Cet été encore, il y aura quelques pierres de plus dans les prés, déterrées par les marmottes. Cet été encore, les promeneurs seront ravis de voir les petites boules de poils se chauffer au soleil. Et cet été, comme d'habitude, les éleveurs craindront la curiosité des visiteurs qui piétinent les foins. Alors, sachons vivre en bonne intelligence : restons sur les chemins ! ... et, au passage, ne cherchons pas à "nourrir" les marmottes gourmandes pour les attirer : cela les rends malades !

## OISANS

### Réserve intégrale du Lauvitel : des "infos" et une station "météo"

Du nouveau pour la réserve intégrale du Lauvitel cet été.

De quoi satisfaire le grand public tout d'abord : une plaquette d'information très synthétique pour répondre aux classiques questions : qui ? quoi ? où ? comment ? pour quoi faire ? et alors ? Elle est disponible dans tous les points info du parc.

De quoi satisfaire les scientifiques ensuite : une station météo flambant neuve va être installée sur la digue. Elle permettra de recueillir de nombreuses données climatiques, comme la température de l'air ou les



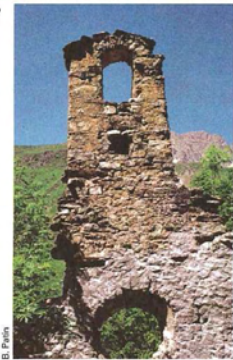
hauteurs de précipitations, ainsi que des données hydrologiques comme la température du lac ou son marnage. Ces mesures serviront aux scientifiques pour mieux comprendre et exploiter les résultats des études qu'ils mènent dans la réserve intégrale.

## VALGAUDEMAR

### Navette : la chapelle "restituée"

Le hameau de Navette, situé au cœur de la forêt domaniale de La Chapelle-en-Valgaudemar, est abandonné depuis 1930. Il est encore riche d'histoire et présent dans la mémoire des habitants de la commune. Il restait notamment le pignon conservé de la chapelle du village, dressé au milieu des maisons en ruines envahies par la végétation.

Dans le cadre des initiatives du programme européen Leader II pour valoriser l'utilisation des savoir-faire traditionnels, un projet de "restauration" de la chapelle a été proposé par la commune. L'iconographie ancienne a permis de connaître précisément l'aspect et la volumétrie initiale de l'édifice. Des fragments de mortier retrouvés sur les murs ont permis de contretyper les teintes originelles... dans les tons rosés ! Etabli en concertation avec l'architecte des bâtiments de France et l'architecte conseil du Parc, le projet prévoyait la reconstruction des murs de la nef jusqu'à leur hauteur initiale, la réfection de la toiture à l'identique... Des entreprises locales ont réalisé ce travail patrimonial et l'été dernier, le traditionnel pèlerinage a eu lieu autour de la chapelle retrouvée. Cette réalisation a été aussi l'occasion de réfléchir sur la sécurisation des accès et la préservation des éléments les plus significatifs des maisons de Navette. L'objectif est d'aboutir, à terme, en partenariat avec l'ONF notamment, à une véritable mise en valeur de ce hameau fantôme. A poursuivre donc...



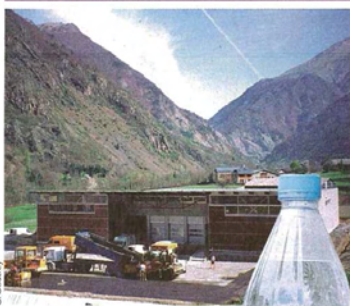
De la chapelle de Navette, il restait le pignon... L'iconographie ancienne et des fragments de mortier retrouvés sur les murs ont permis de restituer l'édifice. Une première étape pour un projet de préservation et de valorisation du site.



## VALBONNAIS

### "Valécrin" en bouteilles

La source du Serpatier est désormais captée pour les besoins des communes de Le Périer et d'Entraigues et exploitée en tant qu'eau de source de montagne... avec une référence au Parc national des Écrins.



L'usine d'embouteillage vient d'être mise en service... avec 12 emplois créés sur place dans l'immédiat.

L'étiquette de la bouteille Valécrin porte le logo du Parc national. Une référence qui répond à des conditions contractuelles.

en tant qu'eau de source de montagne. L'usine d'embouteillage vient d'être mise en service et la belle bouteille d'eau à l'étiquette bleu nuit arbore une marque nouvelle dans le vaste marché des eaux de source de montagne : Valécrin. Elle a pour emblème un papillon d'un bleu tout aussi prometteur... et l'estampille du Parc national des Écrins.

Le SMIME (le syndicat mixte local chargé d'accompagner l'accueil de cette activité économique) et les communes d'Entraigues et de Le Périer ont passé les accords qu'appelle une opération de cette importance...

L'usine conçue selon des critères de haute exigence technologique et de respect maximal de l'environnement (norme Iso 14000) est en marche depuis quelques semaines.

La référence au Parc national des Écrins, accordée à l'eau Valécrin, favorise sa mise en marché sur "le haut de gamme" des eaux de montagne. Elle doit permettre très rapidement de diffuser une image très positive du Valbonnais et de la qualité de son environnement qui sera associée, à juste titre, à la qualité de son eau. Des royalties de 15 centimes d'euro pour 100 "cols" (c'est la bouteille dans le jargon du métier) seront versées au Parc et favoriseront les actions d'accompagnement et de développement durable qu'il met en œuvre, justement autour d'une exigence de qualité dans l'accueil, l'aménagement et la découverte des patrimoines des territoires Écrins.